

Il veut une presse respectueuse de la vie privée, Bouamama appelle à un usage éthique des données personnelles dans les médias

P-05

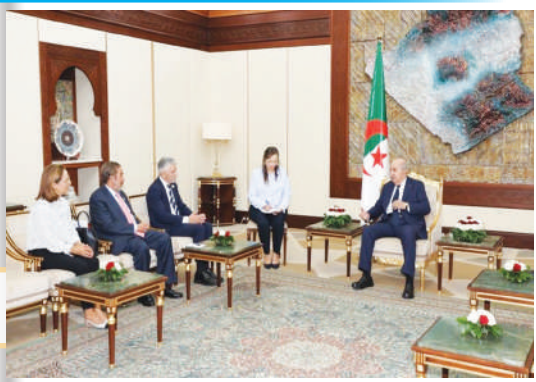
Le président de la République reçoit le ministre espagnol de l'Intérieur

P-02

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D' INFORMATION /Mardi 21 Octobre 2025//N° 1187// PRIX 20DA

Il fixe les priorités du gouvernement



Sifi Ghrieb engage l'économie nationale sur la voie de la diversification

p- 03



En présentant, hier au Palais des Nations, sa vision économique devant les membres du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), le Premier ministre a dessiné les contours d'un modèle de développement fondé sur la diversification, la transparence et la solidarité. Entre relance industrielle, transition énergétique et soutien au pouvoir d'achat, la feuille de route du gouvernement trace les bases d'une économie durable et d'un État social fort.

Ils ont soigné sous les bombes : Hommage aux médecins de la Révolution

P-04

Elle agit avec fermeté et humanité

P-02

L'Algérie défend une approche responsable face aux défis migratoires



De nouvelles perspectives de partenariat

Saïd Chanegriha met en avant la coopération militaire avec la Corée du Sud

En visite en République de Corée à l'occasion de l'exposition internationale « ADEX-2025 », le général d'armée Saïd Chanegriha a réaffirmé la volonté de l'Algérie de renforcer sa coopération militaire avec Séoul. Le chef d'état-major de l'ANP a souligné que ce partenariat devrait s'appuyer sur le partage d'expertise ainsi que sur le développement des capacités technologiques et industrielles de défense.

P-02



Elle agit avec fermeté et humanité

L'Algérie défend une approche responsable face aux défis migratoires

Lors d'une rencontre bilatérale avec son homologue espagnol, Fernando Grande-Marlaska, le ministre algérien de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a réaffirmé la volonté d'Alger de consolider ses relations de coopération avec Madrid. Au cœur des discussions : la sécurité, la protection civile, la migration irrégulière et la sécurité routière, autant de domaines qui traduisent la solidité d'un partenariat en constante évolution.



■ Par Younes B.

À l'occasion de sa rencontre avec le ministre espagnol de l'Intérieur, Fernando Grande-Marlaska, Saïd Sayoud a tenu à souligner « la solidité du partenariat existant entre les deux pays » et son évolution « constante dans plusieurs domaines d'intérêt commun ». Cette rencontre, inscrite dans la continuité d'un dialogue régulier entre Alger et Madrid, a mis en avant la volonté partagée de consolider une coopération jugée exemplaire dans le bassin méditerranéen. Sur le plan de la coopération policière, le ministre algérien a rappelé que les relations sécuritaires entre les deux pays avaient connu « un essor significatif » ces dernières années, porté par l'intensification des échanges de visites et le renforcement du partage d'expertise. L'Algérie a notamment pris part à la conférence internationale organisée par la police nationale espagnole à Madrid en décembre 2024, avant de recevoir, en août 2025, une délégation sécuritaire espagnole de haut niveau consacrée à la lutte contre la migration irrégulière et la criminalité organisée. Dans cette dynamique, un

programme de formation conjointe pour la période 2025-2026 a été mis au point afin de renforcer les capacités des unités spécialisées et de développer les mécanismes de lutte contre la migration illégale. Ce programme prévoit également des sessions de formation en Espagne. Les travaux de la commission mixte de coopération sécuritaire, tenus en octobre 2025, ont débouché sur l'adoption de plusieurs mesures techniques et opérationnelles, l'échange d'expertises dans la détection de documents falsifiés, la création de centres de renseignement spécialisés, le partage de données biométriques et génétiques, et l'accélération du traitement des commissions rogatoires pour la récupération des avoirs illicites. Dans le domaine de la protection civile, les deux pays s'appuient sur l'accord signé en 2013, qui sert de « socle » à leur coopération. La visite du ministre Sayoud à Madrid en février 2025 a permis de convenir du renforcement de l'échange d'expertises dans les domaines de la formation, de l'intervention en cas de catastrophe et de la lutte contre les incendies de forêts. Un groupe d'experts bilatéral sera chargé d'élaborer un plan d'action conjoint définissant les priorités de coopération dans ce secteur jugé vital. Évoquant les

défis migratoires, Saïd Sayoud a rappelé que l'Algérie et l'Espagne partageaient les mêmes préoccupations face aux flux irréguliers. Le ministre a souligné que l'Algérie adoptait « une approche globale, à la fois sécuritaire et humanitaire ». Entre 2024 et 2025, les autorités algériennes ont déjoué plus de 100 000 tentatives de traversée et procédé au rapatriement de plus de 82 000 migrants, « dans le respect de leur dignité ». Le ministre a également mis en avant les efforts engagés pour démanteler les réseaux criminels transnationaux et renforcer la coopération avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), notamment en matière de retours volontaires. Selon lui, le partenariat avec Madrid constitue « un pilier essentiel » de cette stratégie, fondée sur « l'échange d'informations et la mise en œuvre de mécanismes conjoints de lutte contre la criminalité organisée ». Et d'insister : « L'Algérie fait face à cette situation avec rigueur et fermeté, dans le respect de sa souveraineté, de ses engagements internationaux et des valeurs humanitaires. » Dans une allusion aux critiques adressées à certains pays européens, M. Sayoud a ajouté : « Contrairement à certaines parties, l'Algérie ne fait pas de la migration un instrument de chantage ou de pression. Il s'agit avant tout d'une question humaine où prévaut la souffrance de personnes poussées par la précarité et les crises. Les « discussions » ont également porté sur la coopération en matière de sécurité routière. Celle-ci s'est concrétisée par des échanges d'experts et une coordination accrue autour de plusieurs axes : le système de permis à points, la collecte et l'analyse des données d'accidents, ainsi que les campagnes de sensibilisation et d'inspection sur le terrain. En septembre 2025, une délégation algérienne s'est rendue en Espagne afin d'explorer de nouvelles perspectives de partenariat technique. En conclusion, le ministre de l'Intérieur a réaffirmé « l'engagement ferme de l'Algérie à poursuivre le renforcement de la coopération bilatérale avec l'Espagne », dans un esprit de respect mutuel et de confiance réciproque. « L'Algérie demeure ouverte à toute initiative ou proposition de nature à consolider cette relation stratégique et à soutenir la dynamique de partenariat entre nos deux pays », a-t-il conclu.

Y.B.

Le président de la République reçoit le ministre espagnol de l'Intérieur

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier le ministre espagnol de l'Intérieur, Fernando Grande-Marlaska, indique un communiqué des services de la présidence de la République. Boualem Boualem, directeur de cabinet de la présidence de la République, et Saïd Sayoud, ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, ont assisté à la rencontre.

K.M.

De nouvelles perspectives de partenariat

Saïd Chanegriha met en avant la coopération militaire avec la Corée du Sud

Le général d'armée Saïd Chanegriha a assisté, hier, au deuxième jour de sa visite en République de Corée, à la cérémonie d'ouverture officielle de l'Exposition internationale d'aérospatial et de défense « ADEX-2025 ». « Dans le cadre des activités de l'ADEX 2025, en République de Corée, le général d'armée, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, poursuit, avec la délégation qui l'accompagne, sa visite à cette exposition commerciale dans son deuxième jour, où il a participé à la cérémonie d'ouverture officielle de cet événement », indique un communiqué du MDN. Le général d'armée Chanegriha « a assisté dans la matinée d'hier à la cérémonie d'ouverture officielle de l'ADAEX 2025, présidée par Lee Jae Myung, président de la République de Corée ». Dans son allocution d'ouverture, « le président de la République de Corée

a souhaité la bienvenue aux délégations participantes, exprimant le souhait que cette exposition réponde aux attentes des participants ». Par la suite, Chanegriha « a été reçu au Palais des Congrès et des Expositions « KINTEX » par le général d'armée Jin Young-Seung, chef d'état-major interarmées de la République de Corée ». Cette rencontre, à laquelle ont assisté les membres de la délégation militaire algérienne et son homologue coréenne, a été consacrée à « l'évaluation de l'état de la coopération militaire bilatérale entre l'Algérie et la République de Corée et à l'examen des différentes voies et moyens à même de développer cette coopération, conformément à la volonté affirmée des dirigeants des deux pays », souligne la même source. Lors de cette rencontre, le général d'armée a prononcé une allocution à travers laquelle il a exprimé « sa gratitude pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé, ainsi qu'à la

délégation qui l'accompagne et pour l'invitation qui lui a été adressée, afin de participer à cet important événement ». « Il a également félicité le chef d'état-major interarmées de la République de Corée pour sa récente nomination à ce poste, lui souhaitant plein succès dans l'accomplissement de ses missions », poursuit le communiqué. « Je saisis cette occasion pour vous adresser mes plus sincères félicitations à l'occasion de votre nomination à la tête de l'état-major interarmées, en vous souhaitant plein succès dans vos nobles missions », a-t-il dit. « Tout en réaffirmant notre disposition à élever le niveau de la coopération militaire entre nos armées respectives, je souhaite toute la réussite à l'Exposition internationale « ADEX 2025 » et qu'elle atteigne les objectifs escomptés par son organisation », a ajouté le général d'armée Chanegriha. « Notre participation à cette exposition, qui constitue un véritable

événement mondial dédié aux dernières innovations technologiques dans le domaine de la défense, contribuera sans aucun doute à renforcer les voies de coopération bilatérale, à travers l'exploration des capacités technologiques et industrielles, et l'étude des moyens à même de permettre de renforcer notre système de défense et de développer nos capacités militaires », a ajouté Chanegriha. De son côté, le général d'armée Jin Young-Seung s'est dit « heureux d'accueillir le général d'armée Saïd Chanegriha, et la délégation qui l'accompagne », saluant « la volonté des deux parties de jeter les bases d'une coopération militaire prometteuse, à la hauteur du partenariat stratégique liant les deux pays, à travers l'ouverture de perspectives de coopération plus larges à l'avenir ». Au terme de cette rencontre, les deux parties ont échangé des présents symboliques, conclut le communiqué du ministère.

Y.B.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zoulouache,
Kouba, Alger
Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : **agence.regie@anep.com.dz**
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

Il fixe les priorités du gouvernement

Sifi Ghrieb engage l'économie nationale sur la voie de la diversification

En présentant, hier au Palais des Nations, sa vision économique devant les membres du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), le Premier ministre a dessiné les contours d'un modèle de développement fondé sur la diversification, la transparence et la solidarité. Entre relance industrielle, transition énergétique et soutien au pouvoir d'achat, la feuille de route du gouvernement trace les bases d'une économie durable et d'un État social consolidé.



■ Par Merouane Korso

Très discret jusque-là, le Premier ministre Sifi Ghrieb a donné hier, après avoir procédé à l'installation des membres du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), sa vision et sa feuille de route quant au développement économique et social du pays. Son programme gouvernemental, en fait, dans la continuité du projet du président de la République Abdelmadjid Tebboune. Sa démarche est axée sur deux projets complémentaires : la poursuite des efforts pour la relance et la diversification de l'économie, et le renforcement du caractère social de l'État. Il a d'abord expliqué que l'Algérie, avec une vision prospective, s'est très bien sortie du piège du stress financier et économique in-

ternational consécutif autant à la pandémie de covid-19 qu'aux tensions et fluctuations inflationnistes et commerciales mondiales. L'application d'une politique économique à visage humain, avec des transferts sociaux importants en termes de santé, habitat, éducation avec une enveloppe budgétaire de 5 872,37 milliards de dinars dans la loi de finances 2025, a permis au pays de transcender les difficultés structurelles induites par un stress financier international. C'est cette vision prospective, selon M. Sifi Ghrieb, qui s'est traduite par de grandes réalisations ces dernières années dans différents domaines et permis de poser des bases saines pour la relance de l'industrie afin de permettre une meilleure contribution de ce secteur au PIB du pays, et la valorisation des ressources naturelles à travers « nombre de projets stratégiques intégrés », notamment dans

l'extraction et la transformation du fer et du phosphate. Il suffit de rappeler qu'en 2023, le PIB du secteur industriel a contribué à hauteur de 37,8 % dans le PIB national. Il y a également, a détaillé le Premier ministre, la dynamique de développement insufflée par le secteur de l'énergie qui a musclé ses infrastructures et les capacités nationales dans la valorisation des hydrocarbures. Cela, en plus des projets dans les énergies renouvelables qui permettront « une transition souple vers un modèle énergétique durable ». Cette vision permet donc au pays d'aller vite vers une économie diversifiée, une société solidaire et un environnement préservé grâce à un développement agricole responsable et créateur de valeur ajoutée. Il suffit de relever que le secteur agricole contribue annuellement à hauteur de 13,1 % dans le PIB global et que le secteur est un poumon de l'économie nationale autant en termes de redistribution de revenus qu'en termes de production de richesses et de sécurité alimentaire du pays. Cette embellie économique a été en fait le résultat direct, a-t-il expliqué, de la nette amélioration du climat des affaires et de la hausse des projets d'investissements. Selon l'AAPI, plus de 16 500 projets d'investissements, sur les 20 000 prévus par les pouvoirs publics, ont été recensés à fin 2024. Parallèlement, les pouvoirs publics ont veillé à la consolidation du caractère social de l'État et au renforcement de la solidarité nationale, à la préservation du pouvoir d'achat et à la garantie des droits de tous les citoyens, a assuré le Premier ministre. Signe de cette aisance financière, il est prévu dans le projet de loi de finances 2026 une masse salariale de 5 926 milliards de dinars, soit 33,6 % du budget global, alors que le montant total des transferts sociaux est de 6 000 milliards de dinars. Une gageure qui renforce le caractère social de l'État algérien en fait. Aujourd'hui, « l'Algérie se dirige à pas fermes vers la réalisation d'un développement durable, basé sur une économie diversifiée, une société solidaire et un environnement préservé », a relevé le Premier ministre. Et, pour lui, cette démarche "nécessite le redoublement d'efforts pour concrétiser la vision du président de la République basée sur l'ancrage de la transparence, la gouvernance éclairée et la diversification de la base de production", outre "l'investissement dans le capital humain, l'achèvement du processus de numérisation et le passage vers une économie verte". Autant d'objectifs qui vont donner plus d'impact social au développement économique du pays où les secteurs industriel, agricole et de l'énergie et des mines joueront le rôle-clé de sources de financement de l'Algérie de demain, à l'ombre d'une économie verte, responsable et durable.

M. K.

Consolidant sa stratégie de modernisation

L'Algérie séduit la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, a reçu hier à Alger le président de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (AIIB), Jin Liqueun, en visite officielle en Algérie du 19 au 21 octobre. Cette rencontre, tenue au siège du ministère, marque une étape importante dans le renforcement des relations de coopération entre l'Algérie et cette institution financière multilatérale basée à Pékin. Les discussions ont porté sur les perspectives de partenariat dans plusieurs domaines stratégiques, notamment le développement des infrastructures, la transition énergétique et numérique, ainsi que la connectivité régionale, des secteurs où la Banque dispose d'une expertise re-

connue. Abdelkrim Bouzred a présenté à cette occasion la stratégie économique de l'Algérie, axée sur la diversification, la résilience et la durabilité, en insistant sur les réformes engagées pour moderniser le cadre financier et stimuler l'investissement productif. Le ministre a également réaffirmé la volonté du gouvernement d'approfondir sa coopération avec les partenaires régionaux et internationaux, dans le but de consolider la croissance et de promouvoir un développement inclusif. De son côté, le président de l'AIIB a salué les efforts menés par l'Algérie pour moderniser son économie, créer un environnement favorable à l'innovation et à l'investissement, et accélérer la transition vers un modèle plus du-

table. Il a également réitéré la disponibilité de son institution à accompagner le pays dans la réalisation de ses priorités économiques et infrastructurelles. La visite de la délégation de haut niveau de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures s'inscrit dans une dynamique de coopération renforcée entre l'Algérie et les grandes institutions financières internationales. L'AIIB, qui compte aujourd'hui 110 pays membres, œuvre à soutenir les projets structurants favorisant la croissance, la durabilité environnementale et la connectivité régionale, en apportant son expertise dans les secteurs des infrastructures, de l'énergie, du transport, du numérique et du développement durable.

R.E.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

La transparence, moteur du renouveau économique

■ Par Youcef S.

Dans son allocution à l'occasion de la première assemblée générale du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), tenue hier au Palais des Nations, le Premier ministre a mis en relief le rôle central de cette institution, appelée à devenir une véritable force de proposition et un outil d'anticipation au service de l'action publique, fondée sur l'analyse et l'expertise. Cette orientation illustre la mise en place d'une nouvelle approche de gouvernance économique, plus participative et davantage ouverte sur la société. L'économie nationale vit ainsi une phase de transformation réelle et profonde. Loin des ajustements conjoncturels ou des réformettes superficielles, c'est une refondation du modèle de développement qui s'opère, portée par une volonté politique affirmée et une vision tournée vers la modernité, la transparence et la performance. Dans cette dynamique, l'État s'est engagé dans une démarche de gouvernance plus ouverte et plus rationnelle, où la concertation et la responsabilité collective remplacent la logique administrative. L'objectif recherché est clair : faire émerger une économie diversifiée, durable et compétitive, qui soit en mesure de s'adapter aux mutations mondiales et de répondre aux attentes sociales internes. Cette transformation repose sur un principe devenu central, celui de la transparence. Il ne s'agit pas d'un simple mot d'ordre, mais d'une véritable valeur de gouvernance, un repère moral et institutionnel, comme c'est le cas dans plusieurs pays développés. C'est elle qui devrait conditionner désormais la réussite des politiques publiques, la crédibilité des réformes et la confiance entre l'État, les entreprises et les citoyens. L'économie de demain sera donc celle de la clarté et de la responsabilité. Elle s'appuiera sur des institutions solides, un climat d'affaires assaini et attrayant et une gestion fondée sur la traçabilité, la performance et l'éthique. Cela ne relève pas d'une utopie, mais d'une volonté concrète portée par une vision claire du changement. La transparence devient ainsi la pierre angulaire d'un nouvel ordre économique où l'innovation, la compétence et la confiance constituent les véritables leviers de la croissance. Cette mutation, amorcée dans plusieurs secteurs comme l'industrie, l'énergie, l'agriculture, l'innovation, traduit en fait la volonté de bâtir un modèle de développement cohérent. Elle exprime également une ambition fondamentale, celle de replacer l'économie nationale dans la dynamique mondiale, en mettant en avant ses atouts. Oui, l'économie nationale est en train de changer. Le chemin semble encore long, mais le cap, lui, est désormais clairement tracé.

Y.S.

Ils ont soigné sous les bombes

Hommage aux médecins de la Révolution

Un hommage vibrant a été rendu, hier, aux médecins de la Révolution, lors d'une rencontre organisée par l'Association internationale des amis de la Révolution algérienne (AIARA). Placée sous le thème « Les blouses blanches et la solidarité avec la lutte du peuple algérien : une incarnation de la dimension humaniste de la lutte armée pour la libération », cette initiative a voulu rappeler le rôle essentiel de ces hommes et femmes qui ont mis leur savoir et leur conscience au service de la cause nationale.



L'événement, tenu au Palais des Nations en présence des représentants des institutions législatives, d'anciens moudjahidine et des familles d'amis de l'Algérie, s'est voulu un moment de mémoire et de fidélité. La rencontre a mis en lumière l'engagement exemplaire des méde-

cins algériens et étrangers qui, au cœur de la guerre de libération, ont choisi le camp de la justice et de l'humanité. Pour eux, la médecine n'était pas seulement un métier, mais un acte de résistance. Sous les bombes, dans les maquis ou les camps de réfugiés, ils ont soigné, soulagé, pansé, souvent au péril de leur

vie. Ces « soldats en blouses blanches », selon l'expression reprise lors de la rencontre, ont incarné la dimension la plus noble de la lutte : celle de l'humanisme. Leur action a démontré que la Révolution algérienne n'était pas seulement une guerre d'indépendance, mais aussi une cause universelle, ébranlant les consciences bien au-delà des frontières. L'initiative de l'AIARA vise à inscrire ces sacrifices dans la mémoire collective et à tirer des leçons de cette expérience pour le présent et l'avenir. Il s'agit, selon les organisateurs, de documenter les apports scientifiques, historiques et humains de ces médecins, et de rappeler les valeurs qu'ils ont incarnées : le dévouement, la solidarité et la fidélité à la vie. Cette démarche entend aussi bâtir une mémoire commune, transmise aux jeunes générations, pour qu'elles mesurent ce que signifie l'engagement et le don de soi au service de la patrie. Les témoignages évoqués au cours de la rencontre ont rappelé des figures souvent méconnues, mais héroïques. Parmi elles, celle de Sylvain Brest, jeune Français d'Algérie originaire de M'sila, qui partageait sa bourse avec un étudiant algérien avant de rejoindre le maquis et de devenir capitaine de l'ALN. Ou encore celle du docteur Amin Zerrouk, monté au maquis pour soigner les blessés de la Révolution. Ces exemples rappellent, comme le soulignent les organisateurs, que la lutte de libération fut d'abord un combat humaniste, sans distinction d'origine ni de religion. « Le seul critère était l'amour de l'Algérie », a-t-il été rappelé avec émotion. En organisant cet hommage, l'AIARA réaffirme son engagement moral et scientifique à préserver la mémoire de ces médecins algériens et étrangers, compagnons de la Révolution. Leur dévouement, inscrit dans les pages les plus lumineuses de l'histoire nationale, continue d'inspirer une Algérie fidèle à ses valeurs de justice, de solidarité et de dignité.

R.N.

Il reçoit les familles des ressortissants bloqués à Gaza

Chaïb réaffirme l'engagement de l'État

Le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, Soufiane Chaïb, a reçu, hier, plusieurs membres des familles de citoyens algériens se trouvant dans la bande de Gaza. Au cours de cette rencontre, Chaïb a tenu à les rassurer, affirmant que « les hautes autorités du pays accordent une attention particulière à la prise en charge

de nos ressortissants bloqués dans la bande de Gaza et désireux de regagner la patrie », selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Le secrétaire d'État a ajouté que « cette question fait l'objet d'un suivi constant et rigoureux de la part des services de l'État, qui demeurent pleinement mobilisés pour la protection de nos citoyens, où qu'ils se trouvent ». Il a rappelé à ce titre que « l'Algérie a toujours démontré sa capacité d'intervention à travers les opérations d'évacuation menées ces dernières années ». Par ailleurs, le 10 octobre courant, un accord de cessez-le-feu entre le mouvement Hamas et l'entité sioniste est entré en vigueur, conformément au plan proposé par le pré-

sident américain Donald Trump. Cet accord prévoit, outre la cessation des hostilités, un retrait progressif de l'armée d'occupation, un échange réciproque de prisonniers, ainsi qu'une entrée immédiate de l'aide humanitaire dans la bande de Gaza. Malgré cette trêve, les autorités de Gaza ont annoncé, dimanche, que 97 Palestiniens ont été tués et 230 autres blessés, à la suite de 80 violations commises par l'armée sioniste depuis la mise en œuvre de l'accord. Cet accord met ainsi fin à une agression qui aura duré deux ans, causant la mort de plus de 68 000 Palestiniens, faisant près de 170 000 blessés et détruisant la majeure partie des infrastructures de la bande de Gaza.

K.M.

Diplomatie parlementaire

Nasri renforce les ponts d'amitié entre l'Algérie et l'Australie

Par Kade M.

Dans le cadre de ses activités parlementaires, en marge des travaux de la 151^e Assemblée de l'Union interparlementaire, le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a rencontré dimanche à Genève le président de la Chambre des représentants australienne, M. Dick Milton. Laquelle rencontre a été l'occasion propice pour l'échange de points de vue sur les moyens de renforcement de la coopération parlementaire entre l'Algérie et l'Australie, à des fins de consolidation des relations politiques, économiques et culturelles bilatérales. La rencontre a permis également aux deux parties d'exprimer la volonté commune pour l'instauration d'un partenariat parlementaire constructif, fondé sur l'échange d'expertises et le soutien au travail parlementaire multilatéral. L'entrevue a permis aussi aux deux parties de saluer le niveau des relations amicales unissant les deux pays, tout en soulignant l'importance du rôle du Parlement dans le soutien et le développement de la coopération bilatérale. L'importance du rôle que peuvent jouer les groupes d'amitié parlementaire dans les deux institutions, en tant que leviers pour développer des initiatives communes dans le domaine parlementaire, a fait l'objet d'insistance à cette occasion de la part du président du Conseil de la nation Azouz Nasri. Procéder à des échanges de visites et renforcer la coopération parlementaire, pour la consolidation des liens d'amitié et de compréhension mutuelle entre les deux pays, dans l'intérêt commun des deux peuples amis ; telles sont les décisions convenues entre les deux parties, a précisé le communiqué du Conseil de la nation.

K.M.

Tant qu'aucun changement significatif et durable ne sera observé à Gaza

L'UE continuera d'inclure la question des sanctions contre Israël dans son agenda

■ Par Hakim H.

S'exprimant hier face aux journalistes avant sa participation à la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne à Luxembourg, le ministre espagnol des Affaires étrangères, José Manuel Albares, a souligné que la situation à Gaza demeure éloignée des objectifs définis par l'Union. Il a, dans ce cadre, appelé l'UE à maintenir la question des sanctions contre Israël à l'ordre du jour tant que toutes les étapes de l'accord de cessez-le-feu dans la bande de Gaza ne seront pas pleinement consolidées. « Nous n'avons pas encore constaté de progrès significatifs : tous les prison-

niers et détenus n'ont pas été libérés et le passage de l'aide humanitaire n'est pas assuré. Nous entrons dans une phase nouvelle particulièrement fragile », a-t-il déclaré. Il a souligné que l'Union européenne demeure encore loin de pouvoir envisager la levée des sanctions à l'encontre des Israéliens impliqués dans l'appropriation des terres palestiniennes en Cisjordanie. Il a également insisté sur la nécessité de renforcer la présence européenne à Gaza afin d'assurer une mise en œuvre durable de l'accord, déclarant : « Il ne peut y avoir de conflit permanent qui mette en péril le cessez-le-feu, entrave l'aide humanitaire et empêche les Palestiniens

de Gaza d'envisager un avenir normal. » Le 10 septembre dernier, la Commission européenne a présenté des propositions visant à sanctionner Israël, en tant que puissance occupante. Ces mesures incluent des restrictions économiques, telles que la suspension de certaines dispositions de l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël relatives à la libre circulation des marchandises, ainsi que l'instauration de droits de douane. Les propositions envisagent également des sanctions ciblées à l'encontre des colons s'appropriant illégalement des terres palestiniennes occupées, ainsi qu'à l'encontre des ministres israéliens Itamar Ben

Gvir et Bezalel Smotrich. La Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Kaja Kallas, a affirmé de son côté que la possibilité d'imposer des sanctions à Israël reste envisagée tant qu'aucun « changement réel et durable » ne sera observé, en particulier concernant l'acheminement de l'aide humanitaire aux civils de Gaza. Elle s'est exprimée hier devant la presse, à l'issue de la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne qui s'est tenue au Luxembourg. Kaja Kallas a précisé que les ministres européens avaient examiné la situation sur le terrain à Gaza à la suite du cessez-le-feu.

H.H.

Il veut une presse respectueuse de la vie privée

Bouamama appelle à un usage éthique des données personnelles dans les médias

« La protection des données personnelles ne se réalise pas uniquement par des textes juridiques, mais nécessite également l'instauration d'une culture sociétale via les médias, contribuant ainsi à sensibiliser la société. De nos jours, des entreprises mondiales commercialisent les données personnelles des individus et les exploitent à des fins déclarées et non déclarées, y compris économiques et, parfois, politiques », a mis en garde le président



■ Par Meriem Kaci

Le ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, a supervisé, hier en compagnie du président de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP), Samir Bourahel, une session de formation au profit des journalistes intitulée « La protection des personnes physiques dans le domaine de la protection des données à caractère personnel selon les dispositions de la loi 18-07 : droits, obligations et modalités de conformité ». Lors de son allocution, Bouamama a indiqué que « la protection des

données personnelles est désormais un enjeu majeur au niveau national en raison de son lien étroit avec les droits de l'homme et le respect de la vie privée », soulignant ainsi la nécessité d'établir un équilibre entre la liberté de la presse et le droit des citoyens à la vie privée. » D'où l'organisation de cette session de formation afin de permettre aux journalistes « d'acquérir les connaissances juridiques et techniques qui les aideront à accomplir leur mission dans le respect des lois en vigueur, notamment la loi 18-07 modifiée et complétée par la loi 25-11 relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des

données personnelles. Bouamama a également indiqué que la transformation numérique a posé de nouveaux défis à tous les secteurs, surtout en raison de l'augmentation significative des volumes de données échangées sur les plateformes numériques et les réseaux sociaux. Cela implique la nécessité de former en continu les journalistes pour renforcer la sensibilisation sociétale à ce sujet délicat, a-t-il dit, soulignant que l'Algérie a réalisé des avancées significatives dans ce domaine grâce à la synergie des efforts de ses institutions. Bouamama a insisté sur le fait que le journaliste a une « grande responsabilité » dans ce domaine,

devant être un exemple de respect des règles éthiques professionnelles et de la vie privée des individus lors de la collecte, de la diffusion ou du stockage des informations. Il doit également s'assurer de leur authenticité et éviter toute violation de la vie privée sans justification légale ou consentement explicite. De son côté, le président de l'ANPDP estime que les défis liés à la protection des données personnelles deviennent de plus en plus complexes dans un contexte de développement technologique rapide et d'usage croissant des plateformes numériques et des logiciels de traitement de données massives. Ces avancées, a-t-il poursuivi, ont permis à des entreprises internationales de « commercialiser les données personnelles des individus, en les exploitant à des fins déclarées et non déclarées tant économiques que politiques. Cela nous impose, à nous institutions et professionnels, de travailler ensemble pour instaurer une culture de respect du droit à la vie privée, en conformité avec les lois en vigueur. » Bourahel estime que la protection des données personnelles ne se réalise pas uniquement par des textes juridiques mais impose également l'instauration d'une culture sociétale via les médias, contribuant ainsi à sensibiliser la société. Pour lui, la protection des données à caractère personnel n'est plus seulement une « question administrative ou technique », mais est devenue un sujet qui concerne toutes les couches de la société, en raison de son lien direct avec les libertés individuelles, la dignité humaine et la vie privée, notamment la confidentialité des citoyens et la sécurité de leurs données personnelles lors des traitements automatisés dans l'espace numérique ou lors des traitements non automatisés. Étant donné que les données personnelles sont l'extension de l'identité de l'individu, liées à sa dignité, sa réputation et son honneur, et

contiennent des informations importantes et sensibles concernant sa vie privée, la loi 18-07, modifiée et complétée, a été mise en place pour consacrer le principe de protection de ce droit humain fondamental contre toute violation illégale, a tenu à rappeler M. Bourahel.

M. KA.

Bouamama finalise les textes du Conseil de déontologie du journalisme

Le ministère de la Communication est en passe de finaliser les textes juridiques portant création et organisation du Conseil de la déontologie de la profession de journaliste. Ce texte resté pendant des années en suspens sera soumis prochainement au gouvernement pour étude et adoption. Bouamama a dans le même contexte fait savoir que son département s'attelle à finaliser l'ensemble des textes réglementaires relatifs au secteur de la communication avant la fin de l'année en cours. Le ministre a estimé que l'éthique journalistique constitue une priorité dans son programme d'action. « Le journaliste doit être un modèle en matière de respect des règles déontologiques de la profession », a-t-il déclaré. Bouamama a par ailleurs rappelé que la déontologie représente la deuxième pierre angulaire, après le professionnalisme, parmi les cinq piliers du secteur de la communication, lesquels incluent également la responsabilité, la liberté et le patriotisme. Ces valeurs, a-t-il souligné, doivent servir de « référentiel » pour bâtir et faire évoluer le système médiatique national et les professionnels qui y exercent.

M. KA.

Il ouvre le savoir académique au monde

Baddari lance la bibliothèque universitaire numérique

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique Kamel Baddari a annoncé hier le lancement officiel de la bibliothèque numérique universitaire algérienne, relevant de l'Office des publications universitaires (OPU). Cette avancée « s'inscrit dans la stratégie nationale visant à accélérer la transformation numérique du secteur de l'enseignement supérieur et à moderniser l'accès à la connaissance », a précisé le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, lors de la cérémonie organisée au ministère. Il a souligné que ce projet constitue une étape clé dans le processus de numérisation du savoir et un levier stratégique pour la qualité de la formation universitaire. L'OPU et le ministère visent à porter le contenu de

la bibliothèque à 500 000 documents numériques d'ici 2027. « Une ambition qui traduit la volonté d'inscrire l'université algérienne dans une nouvelle ère du savoir digitalisé, ouverte sur le monde et résolument tournée vers l'avenir », renchérit M. Baddari. L'ambition à travers cette bibliothèque, selon lui, est « de créer un espace numérique intégré offrant aux étudiants, chercheurs et enseignants un accès fluide, permanent et équitable à des ressources académiques fiables et diversifiées ». L'abonnement annuel symbolique, fixé à 300 DA, offre un accès complet à l'ensemble des ressources numériques disponibles. Les livres électroniques peuvent être téléchargés au dinar symbolique, dès à présent, et achetés en ligne en dollars à partir de novembre, ouvrant ainsi la plateforme au public international. La

nouvelle plateforme regroupe 110 990 ressources électroniques accessibles en ligne, destinées à favoriser la recherche scientifique et l'accès au savoir pour l'ensemble de la communauté universitaire. Il s'agit de 4 150 ouvrages de l'OPU, de 1 794 thèses de doctorat mises en ligne, en partenariat avec le Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST), de 380 publications du Conseil supérieur de la langue arabe, de 124 livres consacrés à l'histoire nationale, retraçant la résistance populaire, le mouvement national et la Révolution du 1^{er} novembre 1954, offerts par le Centre de recherche en histoire relevant du ministère des Moudjahidine. Elle intègre également une base de données étendue de brevets d'invention, élaborée en collaboration avec l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI).

L'affiche officielle commémorant la guerre de Libération dévoilée

Le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droits a dévoilé, lundi, l'affiche officielle de la commémoration du 71^e anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération, sous le slogan « Un message aux générations ». L'affiche porte également un dessin du sanctuaire du martyr « Maqam Echahid », qui symbolise les sacrifices des martyrs, la résilience et l'identité nationale. Face à lui des moudjahidine portant leurs fusils sur les épaules, dans une image qui reflète les immenses sacrifices consentis pour l'indépendance du pays. Le drapeau algérien porté par une mâture en forme du chiffre 1, symbolisant le glorieux 1^{er} Novembre 1954, qui a vu la détonation de la première balle pour la reconquête de la liberté, figure également sur la même affiche. Cette affiche, qui immortalise l'une des plus grandes étapes de l'histoire de l'Algérie, a veillé à relier le passé au présent, comme symbole de l'engagement à préserver la Mémoire nationale et à rester fidèle au serment des valeureux chouhada.

PARTENARIATS
BILATÉRAUXHachichi reçoit une
délégation britannique

Le Président-directeur général (PDG) du Groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a reçu dimanche une délégation de la société britannique John Crane, conduite par son président Ruben Alvarez. Les deux parties ont examiné les opportunités de partenariat bilatéral, indique un communiqué du Groupe. La rencontre, qui s'est tenue au siège de la Direction générale du Groupe et à laquelle ont assisté des cadres dirigeants des deux sociétés, a porté sur les projets liant les deux sociétés, notamment la fourniture de bagues mécaniques sèches pour compresseurs, leur installation et leur réparation dans des complexes gaziers relevant de Sonatrach. Les discussions ont également porté sur « les opportunités d'un partenariat futur entre Sonatrach et John Crane, ainsi que les voies et moyens de sa concrétisation sur le terrain, notamment en ce qui concerne les solutions intégrées pour améliorer la performance des équipements rotatifs tels que les pompes, les compresseurs, les moteurs et les turbines, en sus des domaines de réduction des émissions de méthane, de décarbonation, de digitalisation et des énergies nouvelles, comme l'énergie solaire et l'hydrogène ». John Crane est une société internationale spécialisée dans la fourniture de solutions et de systèmes d'étanchéité mécanique sèche, ainsi que dans les services de maintenance pour les équipements rotatifs. Elle intervient également dans l'amélioration et la sécurisation du fonctionnement des pompes, des compresseurs et des turbines dans l'industrie pétrolière et gazière.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Rezig prend part
à la 16^e session
de la CNUCED

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, participe à la 16^e session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), qui se tient du 20 au 23 octobre au Palais des Nations à Genève, en Suisse, sous le thème : « Décider de l'avenir : Opérer une transformation économique qui contribue à un développement équitable, inclusif et durable », selon un communiqué du ministère. Cette conférence, qui se tient tous les quatre ans, est l'un des événements économiques mondiaux les plus importants parrainés par les Nations Unies. Elle réunit des chefs d'État et de gouvernement, des ministres des affaires étrangères, des finances, du commerce et de l'économie des 195 États membres de la CNUCED, ainsi que des dirigeants d'organisations internationales, des économistes, des lauréats du prix Nobel, des représentants de la société civile, ainsi que des banques de développement et des organisations financières et commerciales internationales, selon la même source. La conférence fixe les priorités de travail de l'organisation pour les quatre années suivantes et formule des recommandations de politique générale. Y participent des chefs d'État et de gouvernement, des ministres des affaires étrangères, des ministres des finances, des ministres du commerce et de l'économie des 195 États membres de la CNUCED, des chefs d'organisations internationales, des économistes lauréats du prix Nobel, des organisations de la société civile de premier plan, des banques de développement et des organisations financières et commerciales mondiales.

I.B.

ÉNERGIE

L'Algérie, quatrième exportateur
de GNL vers l'Europe

Malgré une légère baisse de ses exportations, l'Algérie conserve sa place parmi les principaux fournisseurs de gaz naturel liquéfié (GNL) pour l'Union européenne, représentant près de 6 % de ses importations au troisième trimestre 2025.

Par : Ines B

Selon le rapport sur l'évolution des marchés arabes et mondiaux du GNL pour le troisième trimestre 2025, publié par l'Energy Research Unit (basé à Washington), l'Algérie se classe au quatrième rang des plus grands exportateurs de GNL vers l'Union européenne. Les exportations algériennes se sont élevées à environ 1,39 million de tonnes au troisième trimestre 2025, contre 1,47 million de tonnes à la même période en 2024, soit une légère baisse de 5,5 %. L'Algérie a ainsi représenté environ 6 % des importations totales de GNL de l'Union européenne, derrière les États-Unis, la Russie et le Qatar. Le rapport indique que les États-Unis restent en tête avec 14,55 millions de tonnes d'exportations, suivis de la Russie avec 2,54 millions de tonnes et du Qatar avec 1,45 million de tonnes. Il souligne également que les importations de GNL de l'Union européenne ont augmenté de 34 % en glissement annuel, pour atteindre



23,53 millions de tonnes au troisième trimestre 2025, contre environ 17,55 millions de tonnes à la même période l'année précédente. Le classement des dix premiers importateurs mondiaux de GNL au troisième trimestre 2025 révèle que la Chine conserve sa première place pour le deuxième trimestre consécutif, après avoir été deuxième au premier trimestre. Les dix pays ont totalisé environ 76,67 millions de

tonnes de GNL, soit 75 % des importations mondiales de 102,18 millions de tonnes au troisième trimestre. Ces chiffres mettent en lumière le rôle croissant de l'Algérie sur le marché mondial du GNL, fruit de la stratégie nationale visant à diversifier ses sources de revenus énergétiques, à renforcer sa position de fournisseur fiable pour l'Europe et à tirer parti de la transition énergétique mondiale. Au-delà des volumes exportés,

notre pays consolide sa stratégie énergétique nationale, en diversifiant ses sources de revenus, en renforçant sa sécurité énergétique et en développant ses exportations vers les marchés voisins. Le pays participe activement à la transition énergétique, avec des projets intégrant GNL, gazoducs et énergies renouvelables pour optimiser la production et réduire l'empreinte carbone.

I.B.

POUR CÉLÉBRER LA JOURNÉE MONDIALE DE LA STATISTIQUE

L'ONS organise une journée portes ouvertes

À l'occasion de la Journée mondiale de la statistique, célébrée chaque année le 20 octobre, l'Office National des Statistiques (ONS) a organisé, hier, une journée portes ouvertes dans ses locaux. « Marquée tous les cinq ans, la Journée mondiale de la statistique est l'occasion de mettre en lumière le rôle essentiel des statistiques dans le règlement des problèmes de notre époque », indique le secrétaire général des Nations Unies, dans un message publié sur le site web de l'ONS. Les objectifs de développement durable ont contribué à transformer les systèmes statistiques et à améliorer la disponibilité des données. En période de crise, comme lors de la pandémie de COVID-19, les systèmes statistiques ont montré leur résilience, en fournissant les données nécessaires pour orienter les décisions visant à sauver des vies et à assurer le relèvement économique et social. « Alors que nous faisons face à des problèmes mondiaux de plus en plus interdépendants (changement climatique, accroissement des inégalités...), il est plus que jamais essentiel de disposer en temps utile de données précises, ventilées et indépendantes », pour-

suit le SG des Nations Unies. La célébration de cette année est placée sous le signe de la réaffirmation de l'attachement aux Principes fondamentaux de la statistique officielle : impartialité, professionnalisme, adhésion aux principes scientifiques et respect des règles déontologiques. Partout dans le monde, les citoyennes et citoyens méritent des données fiables qui éclairent les politiques publiques et renforcent leur responsabilité. « En cette Journée mondiale de la statistique, mettons en avant le potentiel qu'offrent les données pour faire avancer le développement durable pour toutes et tous », conclut le SG des Nations Unies dans son message. La Journée mondiale de la statistique a été célébrée le 20 octobre pour rendre hommage au travail des statisticiens qui contribuent à la production et à la diffusion de données nécessaires pour répondre aux défis quotidiens et mesurer les progrès dans la vie quotidienne. Les statistiques jouent un rôle important dans la vie quotidienne, tant au niveau national qu'international, et dans l'élaboration des politiques publiques. C'est la première fois que la com-

munauté internationale rend officiellement hommage aux statistiques officielles en leur consacrant une journée internationale. Plus de 100 pays et territoires ainsi qu'une quarantaine d'organismes internationaux ont marqué cette journée par des événements et des activités spéciales. L'Assemblée générale des Nations Unies a désigné le 20 octobre comme Journée mondiale de la statistique afin de reconnaître le rôle essentiel que joue la production en temps opportun de statistiques et d'indicateurs fiables dans la société. Ces données constituent un outil indispensable pour évaluer différentes situations et besoins. En rendant visibles les tendances et les forces qui influent sur la vie quotidienne, les données statistiques permettent d'identifier les besoins d'une société et d'organiser efficacement les solutions possibles. Les statistiques permettent ainsi de prendre des décisions politiques éclairées et d'assurer la réussite de leur mise en œuvre, par exemple dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Inès B.

Vers l'autosuffisance

L'Etat dynamise la filière oléagineuse

L'industrie oléagineuse nationale connaît une accélération inédite, portée par la mise en service de complexes de trituration à grande échelle et l'extension des cultures de colza et de tournesol. Le complexe Kotama Agri Food à Jijel, capable de traiter 5.000 tonnes de soja par jour, produira environ 1.000 tonnes d'huile et 4.000 tonnes d'aliments pour bétail, couvrant jusqu'à 20 % des besoins nationaux en huile et 80 % en alimentation

animale. À Bejaïa, l'usine Cevital, avec une capacité de 22.000 tonnes de graines par jour et des silos de 120.000 tonnes, se positionne parmi les plus grandes plateformes de trituration de la région, avec des perspectives d'exportation de jusqu'à 50 % des volumes. L'aval industriel est soutenu par la campagne agricole 2024-2025, visant 45.000 hectares de tournesol et colza, avec un accompagnement renforcé en irrigation,

organisation technique et stockage coopératif. Cette montée en capacité permet de sécuriser l'approvisionnement, de réduire les coûts des filières avicole et bovine et de limiter les tensions sur les prix. À terme, la combinaison des complexes de Bejaïa et Jijel pourrait satisfaire la majeure partie de la demande nationale et générer des excédents exportables, renforçant la souveraineté alimentaire de l'Algérie.

Le pétrole baisse légèrement à cause du surplus d'offre



L'offre trop abondante de barils par rapport à la demande continue de tirer les cours du pétrole, déjà faibles, un peu plus bas hier et le marché reste attentif aux négociations commerciales entre Washington et Pékin, selon le site prixdubaril. Vers 10H00 GMT (12H00 HEC), le prix du baril de Brent ou brut de mer du nord, est une variation de pétrole brut faisant office de référence en Europe, coté sur l'InterContinental Exchange (ICE), place boursière spécialisée dans le négoce de l'énergie. Il est devenu le premier standard international pour la fixation des prix du pétrole. de la mer du Nord, pour livraison en décembre, perdait 0,47% à 61,00 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en novembre, tombait de 0,47% à 57,27 dollars. La faiblesse des prix "devrait se poursuivre, car de grandes quantités de pétrole en mer arrivent dans les ports", affirme Bjarne Schieldrop, analyste chez SEB, laissant présager de réserves plus importantes. La situation actuelle est en grande partie liée à la forte hausse de production de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP+) depuis le mois d'avril. Selon, M. Schieldrop, le groupe tente de regagner des parts de marché notamment face aux producteurs de pétrole de schiste américains. Mais il faudrait "une période de deux à trois mois avec un prix moyen du Brent ou brut de mer du nord, est une variation de pétrole brut faisant office de référence en Europe, coté sur l'InterContinental Exchange (ICE), place boursière spécialisée dans le négoce de l'énergie. Il est devenu le premier standard international pour la fixation des prix du pétrole. à 55 dollars le baril" pour parvenir à "une baisse annuelle de 1 million" de barils par jour de la production américaine, estime-t-il. Par ailleurs, les tensions commerciales sino-américaines sont remontées d'un cran depuis une semaine, après l'annonce par Pékin d'un renforcement des contrôles sur les exportations de terres rares et les technologies nécessaires à leur raffinage.

L'EAU DE MER AU SERVICE DU PAYS

L'Algérie renforce sa sécurité hydrique grâce au dessalement

Le directeur de l'Institut d'études économiques et de développement des entreprises, Hamza Boughadi, a confirmé hier que l'Algérie s'oriente vers la satisfaction de ses besoins en eau, notamment grâce à l'option stratégique du dessalement de l'eau de mer. Cette évolution s'inscrit dans le cadre d'une politique volontariste adoptée par l'Etat pour faire face au changement climatique, à la pression démographique et à la croissance des besoins industriels et agricoles.

Par : Inès B.

Hamza Boughadi a expliqué, lors de son intervention à la radio chaîne 1, que l'Algérie a lancé à ce jour 19 projets de dessalement de l'eau de mer, dans le cadre d'un plan national visant à renforcer la sécurité hydrique et à garantir la durabilité. Le même intervenant a souligné que les statistiques disponibles indiquent que « 41 % de la production nationale d'eau provient désormais de l'eau de mer », estimant que cette réorientation stratégique contribuera à atteindre un niveau significatif d'autosuffisance au cours de la prochaine décennie, voire à plus court terme. « Les projets de dessalement de l'eau de mer sont devenus attractifs pour les investissements en Algérie et bénéficient d'un soutien clair des banques en tant que secteur durable et rentable. Cela s'est traduit par la croissance des entreprises sous-traitantes qui répondent aux besoins de ces usines dans de nombreux domaines, notamment l'équipement et la maintenance courante, ce qui renforce la valeur ajoutée locale et contribue à créer un climat d'investissement favorable. », a-t-il ajouté. Concernant la rationalisation des ressources en eau, M. Boughadi a souligné que l'Algérie compte actuellement 80 barrages construits au cours des dernières décennies, soulignant



que nombre d'entre eux nécessitent des études de terrain précises pour leur développement et leur exploitation efficace. Il a poursuivi : « Nous devons sérieusement envisager la possibilité de relier techniquement ces barrages aux usines de dessalement afin d'augmenter la capacité de stockage, actuellement estimée à 8 milliards de mètres cubes. » Dans cette perspective, M. Boughadi a souligné que les priorités de la prochaine phase devraient, selon lui, se concentrer sur les questions liées au développement du réseau de distribution d'eau, à l'augmentation de la capacité de

stockage et à la maîtrise des chaînes d'approvisionnement, soulignant que « la durabilité des projets est la véritable garantie de réussite ». L'invité de la chaîne 1 a critiqué ce qu'il a décrit comme « la non-exploitation des eaux de pluie », ajoutant que « d'importantes quantités sont gaspillées en raison de l'utilisation des canaux de drainage traditionnels et de l'absence de technologies modernes d'absorption et de stockage de l'eau ». Il a appelé à l'adoption de solutions intelligentes pour faire face aux crises. Concernant l'économie nationale, il a souligné que l'Al-

gérie a réalisé des progrès positifs dans la revitalisation de l'économie, soulignant l'atteinte d'un taux d'autosuffisance de 70 % pour certains produits agricoles et des industries prometteuses nécessitant une eau abondante pour leur développement. « Ces dernières années, les plus hautes autorités du pays ont accordé une grande importance à la jeunesse dans divers domaines, avec environ 300 000 diplômés universitaires par an, dotés d'un esprit d'entrepreneuriat et d'un esprit scientifique et technologique. », a-t-il précisé.

Inès B.

ÉNERGIE ET DÉVELOPPEMENT

Arkab reçoit une délégation de la Banque asiatique

Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, hier, une délégation de la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (AIIB), conduite par M. Lecon Jin, en présence de plusieurs responsables du ministère. "L'entretien a permis d'examiner les perspectives de coopération entre l'Algérie et la AIIB dans des domaines stratégiques prioritaires, notamment les hydrocarbures et les mines, le dessalement de l'eau de mer et les infrastructures industrielles, à travers le soutien et le financement de grands projets à dimension économique et environnementale", indique un communiqué du ministère publié sur sa page officielle facebook. Le ministre a présenté les principaux programmes de développement du secteur, mettant en avant les nouvelles réformes juridiques et réglementaires régissant les activités des hydrocarbures et des

mines, notamment les incitations et avantages importants pour les investisseurs. Il a mis en avant les efforts déployés par l'Algérie pour diversifier l'économie nationale et promouvoir la transformation industrielle en développant les industries manufacturières et en augmentant la valeur ajoutée des ressources nationales. Il a également présenté les efforts du secteur pour réduire les émissions de carbone et promouvoir la transition énergétique, insistant sur le rôle de l'Algérie en tant qu'acteur fiable pour garantir la sécurité énergétique régionale et mondiale. Dans le même contexte, le ministre d'État a évoqué les grands projets structurants en cours, notamment la mine de fer de Ghar Djebilet, le projet intégré de phosphate, le projet d'exploitation du zinc et du plomb, et les projets de dessalement de l'eau de mer. M. Arkab a souligné en outre l'importance de la coopération et

du soutien de la Banque asiatique de développement compte tenu de la dynamique de développement de l'Algérie, notamment dans les secteurs des hydrocarbures, des mines et du dessalement de l'eau de mer. Il a présenté en détail les principaux projets en cours dans ces domaines. Le président de la AIIB, M. Licon Jin, a présenté la mission et les activités de la banque, soulignant que l'Algérie était l'un des premiers pays à adhérer à la banque depuis sa création en 2015. Il a expliqué que la banque, qui compte actuellement 105 États membres et dont le siège est à Pékin, finance des projets majeurs dans les secteurs de l'énergie, des transports, des énergies renouvelables et de la connectivité régionale, avec des exemples de réussite en Asie et en Afrique. M. Lecon Jin s'est également déclaré satisfait du niveau de dialogue et de coopération avec l'Algérie, saluant sa

vision claire du développement des secteurs des hydrocarbures et des mines, et affirmant la volonté de la banque de soutenir l'Algérie dans ses projets futurs. La Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (AIIB) est une institution financière internationale créée en 2015, dotée d'un capital de 100 milliards de dollars américains. Elle vise à financer des projets d'infrastructures durables et à soutenir les énergies vertes et les villes intelligentes. La banque contribue également au financement de projets de développement en Afrique, tels que des projets dans les domaines de l'énergie et de l'eau en Égypte, au Kenya, en Éthiopie et en Côte d'Ivoire, et cherche à accroître ses investissements au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, en mettant l'accent sur les technologies propres et le développement durable.

I.B.

RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES STRATÉGIQUES À MÉDÉA

Installation de la commission chargée de l'exécution des plans

Le plan de confortement, tel que stipulé dans le décret exécutif, prévoit notamment le recueil d'informations et de données relatives à l'infrastructure ou au bâtiment concerné, l'expertise de l'état des structures concernées, l'exécution des travaux de confortement ou de renforcement, ainsi que l'évaluation des risques naturels ou technologiques pesant sur les constructions et infrastructures concernées.

La commission de la wilaya de Médéa, chargée de l'élaboration et de l'exécution des plans de confortement des infrastructures et des bâtiments à valeur stratégique ou patrimoniale contre les risques de catastrophes, a été installée dimanche et a reçu pour instruction d'entamer sans tarder le recensement des infrastructures à protéger, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Composée de représentants de divers secteurs (habitat, ressources en eau, culture et celui des travaux publics), cette commission aura pour mission, dans un premier temps, de recenser l'ensemble des infrastructures (ouvrages d'art, barrages) et des bâtiments (monuments ou sites historiques) devant bénéficier de travaux de protection ou de confortement afin de les préserver des risques de catastrophes (séismes, inondations ou incendies), a-t-on expliqué.



Le décret exécutif n 25-60 du 28 janvier 2025 en fixe les modalités d'élaboration et d'exécution. Il établit les règles de prévention, d'intervention et de réduction des risques de catastrophes dans le cadre du développement durable, en recourant à des techniques et des technologies adéquates garantissant la résilience de ces constructions face à ces risques. Le plan de confortement, tel que

stipulé dans le décret exécutif, prévoit notamment le recueil d'informations et de données relatives à l'infrastructure ou au bâtiment concerné, l'expertise de l'état des structures concernées, l'exécution des travaux de confortement ou de renforcement, ainsi que l'évaluation des risques naturels ou technologiques pesant sur les constructions et infrastructures concernées. L'exécution

de ce plan se fera de manière concertée entre les différents secteurs concernés afin d'optimiser les travaux d'intervention qui seront programmés à cet effet, ont indiqué les services de la wilaya. Ces derniers ont souligné que le secteur de l'habitat était chargé d'élaborer et d'exécuter les plans de confortement sur la base d'études de vulnérabilité des bâtiments stratégiques, en tenant compte, le cas échéant, des plans d'intervention sur les tissus urbains anciens. Le secteur de la culture est chargé des bâtiments et des ouvrages à valeur patrimoniale, celui des travaux publics s'occupe des plans de confortement des infrastructures stratégiques de base, tandis que le secteur des ressources en eau élabore et exécute les plans de confortement sur la base d'études de vulnérabilité des infrastructures hydrauliques stratégiques, a-t-on signalé.

ORAN

Lancement de la campagne de labours-semailles

La campagne de labours-semailles pour la saison agricole 2025-2026 a été lancée, samedi à Oran, visant une superficie de 25.000 hectares céréaliers, soit une augmentation de 2.000 hectares par rapport à la saison précédente. Le wali d'Oran, Samir Chibani, a donné le coup d'envoi de cette campagne au niveau de la ferme « Melloufi » dans la commune d'Es-Senia, en présence de nombreux agriculteurs, ainsi que de divers acteurs et organismes du secteur agricole. Pour cette saison agricole, une superficie de 25.000 hectares est dédiée à la culture des céréales, dont 5.000 hectares de blé dur dans des exploitations agricoles irriguées, 1.200 hectares de blé tendre, 18.300 hectares d'orge et 500 hectares d'avoine, selon les explications fournies par le directeur des Services agricoles Rouibi Houari Boumediene, en marge du salon organisé à l'occasion de la Journée nationale de la vulgarisation agricole, placée sous le thème « une agriculture intelligente, prometteuse et durable ». Pour assurer le bon déroulement de la campagne de labours semailles, un guichet unique a été mis en place au niveau de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) d'Oran, afin de faciliter l'acquisition de semences par les agriculteurs et l'accès au crédit « R'fig ». Une quantité importante d'engrais et de semences a également été mise à disposition, estimée à 38.000 quintaux de différentes variétés. Par ailleurs, 592 tracteurs et divers équipements et moyens logistiques ont été mobilisés, selon les explications fournies au wali, lors de sa visite aux différents stands de ce salon, organisé à la pépinière « Manbar El Hadayek » à Es-Senia.

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

wilaya Djelfa
Daïra Ain oussera
Commune Ain oussera

NIF de la commune : 0957.1731.90565.13

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 1.38/2025

Conformément à l'article 44 du décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou EL Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et l'article 39 du loi n° 23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics - Le président de L'APC de la commune d'Ain oussera, lance un Avis d'appel d'offre ouvert avec exigences de capacités minimales pour :

- Amélioration urbaine du quartier Medri Rabah, de la route reliant l'école Fares Ben M'hel et la route menant au quartier administratif.

CONDITIONS DE PARTICIPATION : La soumission est ouverte aux entreprises ou groupement momentané d'entreprises Solidairement qui répondent aux conditions suivantes :

- certificat de qualification et de classification demandée activité principale Travaux Publics catégorie (05) et plus.
 - Une seule attestation d'exécution en travaux des revêtements en montant total: 8.000.000.00 DA ou plus à partir d'année 2020.
- Les sociétés intéressées par le présent avis et répondant à la condition peuvent retirer le cahier de charge auprès du service des marchés de la commune d'Ain oussera Cité BEN BADIS, contre paiement de la somme de 7.000.00 DA frais de participation. Les offres seront accompagnées des pièces réglementaire en cours de validité et déposées au niveau du secrétariat particulière de la commune d'Ain oussera Cité BEN BADIS.
 - La date limite de dépôt des offres est fixée à 10 jours à partir de la date de la première parution du présent avis d'appel dans les quotidiens nationaux (08:00 h à 12:00 h).
 - Les offres doivent être contenue dans trois (03) enveloppes distinctes portant la mention « dossier de candidature » « offre technique » ou « offre financière » selon le cas et introduites dans une enveloppe extérieure fermée strictement anonyme et ne portant que la mention suivante:

A monsieur le président de l'APC de la commune d'Ain oussera

Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°: /2025

- Projet:
« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
Les documents de chaque enveloppe doivent être isolés les uns des autres comme suit:

1/Dossier de candidature:

- déclaration de candidature dument remplie, datée et signée.
- déclaration de probité dument remplie, datée et signée.
- copie de registre commerce légalisé de cnrc, moins des 03 mois.
- Numéro d'identification fiscal (NIF).
- Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux année 2025.
- extrait de rôle apuré en cours de validité néant ou échéancier (copie).
- Mise à jour de la (CNAS-CASNOS-CACOBATPH) copies et en cours à la date d'ouverture des plis.
- copie de statut de l'entreprise.
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise.
- une copie de la dépendance du certificat d'entreprise.
- capacités financières: moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires (les trois années dernières) copies.
- capacités techniques: moyens humains et matériels et références professionnelles (une seule attestation d'exécution en travaux des revêtements en montant total: 8.000.000.00 DA ou plus à partir d'année 2020).
- copie de certificat de qualification et de classification demandée activité principale Travaux publics catégorie (05) et plus.
- Plan de réalisation.

2/Offre technique:

- déclaration à souscrire dument rempli, datée et signée.
- mémoire technique justificatif.
- Cahier des charges (signée et paraphée), portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

3/Offre financière:

- la lettre de soumission dument rempli, datée et signée.
 - le détail estimatif et quantitatif.
 - le bordereau des prix unitaire.
 - Reçu de paiement droit participation.
- N B : Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 100 jours à partir de la date la première parution du présent avis d'appel dans les quotidiens nationaux, il sont invités à l'ouverture des plis qui aura lieu le même jour de dépôt des offres à 14.00 h au siège principal de la commune de Ain oussera quartier BEN-BADIS, au cas au la journée d'ouverture coïncide avec une journée férie, l'ouverture des plis s'effectuera le premier jours ouvrable suivant et la même heure.

Le lien entre une vessie saine et une hygiène de vie saine est bien établi. Les spécialistes avertissent que de simples habitudes quotidiennes peuvent nuire à la santé de la vessie entraînant une série de problèmes d'inconfort, des infections urinaires et, dans certains cas, des affections graves comme l'incontinence (perte involontaire d'urine) ou même un cancer. Le bon fonctionnement de cet organe est essentiel pour une bonne santé globale.

La vessie est un organe vital qui joue un rôle crucial dans l'élimination des déchets du corps. Ce petit organe en forme de ballon, situé dans les voies urinaires inférieures, stocke et libère silencieusement l'urine, aidant ainsi l'organisme à éliminer les déchets et à maintenir l'équilibre hydrique. Les spécialistes avertissent «qu'une vessie malsaine peut entraîner une série de problèmes d'inconfort, des infections urinaires et dans certains cas, des affections graves comme l'incontinence (perte involontaire d'urine) ou même un cancer». Ainsi, tout comme le cœur ou les poumons, la vessie a besoin de soins. Les experts expliquent que de nombreux problèmes de vessie sont évitables et sont liés aux habitudes quotidiennes, mettant en garde contre des habitudes courantes qui peuvent nuire à la santé de la vessie. L'une de ces habitudes consiste à se retenir d'uriner trop longtemps. En effet, « retarder le passage aux toilettes favorise l'accumulation d'urine et la distension des muscles de la vessie. À terme, cela peut affaiblir sa capacité à se contracter et à se vider complètement, provoquant une rétention urinaire ». Des recherches montrent que se retenir d'uriner donne aux bactéries plus de temps pour se multiplier, augmentant ainsi le risque d'infections urinaires (IU). Les experts recommandent de vider sa vessie toutes les trois à quatre heures. Dans les cas graves, la rétention vésicale chronique peut même endommager les reins. Il est important de prendre son temps et de s'assurer que la vessie est complètement vide. Ne pas boire suffi-

HYGIÈNE DE VIE

Des habitudes qui peuvent nuire à la santé de la vessie



samment d'eau est également une habitude à bannir car la déshydratation entraîne une concentration accrue de l'urine, ce qui irrite la paroi de la vessie et augmente le risque d'infection. Il est conseillé de boire six à huit verres d'eau (environ 1,5 à 2 litres) par jour, ou plus s'il fait chaud. Le manque d'eau peut également provoquer de la constipation. Des selles dures exercent une pression sur la vessie et le plancher pelvien, rendant le contrôle de la vessie difficile. Certaines boissons sont également à limiter comme la caféine qui peut irriter la vessie et agir comme un léger diurétique, augmentant la production d'urine. Une étude a révélé que les personnes consommant plus de 450 mg de caféine par jour (environ quatre tasses de café) étaient plus susceptibles de souffrir d'incontinence que celles qui en buvaient moins de 150 mg. Par ailleurs, le tabagisme est l'une des principales causes de cancer de la vessie, responsable d'environ la moitié des cas. Les fumeurs ont jusqu'à quatre fois plus de risques de développer la maladie que les non-fumeurs, surtout s'ils ont commencé jeunes ou ont fumé intensément pendant des années. Selon les scientifiques, « les substances chimiques du tabac pénètrent dans la circulation sanguine, sont filtrées par les reins et stoc-

kées dans l'urine. Lorsque l'urine se dépose dans la vessie, ces substances cancérogènes, dont les arylamines, peuvent endommager la paroi vésicale ». D'autre part, une mauvaise hygiène peut introduire des bactéries dans les voies urinaires, perturber le microbiome naturel de l'organisme et augmenter le risque d'infections urinaires. Les experts évoquent aussi la mauvaise alimentation et le manque d'exercice. « Le surpoids exerce une pression sur la vessie et augmente le risque de fuites. Une activité physique régulière aide à maintenir un poids santé et à prévenir la constipation, exerçant ainsi une pression sur la vessie », soulignent les experts. Et d'ajouter : « certains aliments et boissons, comme les sodas, les aliments épicés, les agrumes et les édulcorants artificiels, peuvent irriter la vessie et aggraver les symptômes chez les personnes sujettes à ces problèmes, d'où l'importance de miser sur une alimentation riche en fibres, riche en céréales complètes, fruits et légumes, pour préserver la santé digestive et vésicale ». Autant dire que le lien entre une vessie saine et une hygiène de vie saine est bien établi. Le bon fonctionnement de cet organe est essentiel pour une bonne santé globale.

A.B

SANTÉ INTESTINALE ET CARDIAQUE

Les bienfaits de la poire

La poire est un fruit emblématique de l'automne, même si on peut la trouver sur les marchés une bonne partie de l'année. Ce fruit regorge de bienfaits. Le quotidien britannique The Independent a consacré un article à ce fruit riche en fibres qui ne servent pas uniquement à fluidifier le transit intestinal mais permettent aussi de maintenir l'intestin en bonne santé, de réguler la glycémie (en ralentissant notamment la vidange de l'estomac), de se sentir rassasié de manière plus durable. Leur action est aussi liée à la prévention du cancer colorectal, du diabète de type 2, et même à la réduction du risque de maladie cardiaque. Les poires sont particulièrement riches en fibres. Selon une étude réalisée en 2015 : « Leur concentration importante en fibres explique probablement les propriétés laxatives des poires et leur effet sur la santé intestinale ». Pour atteindre 25 g de fibres par jour, manger au moins : 2 fois par semaine des légumes secs (pois chiches, lentilles, pois secs, etc.) ; 1 fois par jour un produit céréalier complet (pain complet, pâtes complètes, riz complet, etc.) ; 5 portions par jour de fruits et légumes », rappellent les experts. Ce fruit recèle bien d'autres nutriments. Les experts interrogés par The Independent soulignent que la poire n'est pas qu'intéressante pour son taux de fibres. Elle contient des teneurs notables en vitamine B9 » mais aussi de la vitamine C, et des antioxydants, si toutefois on accepte de la consommer en conservant sa peau. Des études réalisées à partir de 10 génotypes de poires, poussant dans la région d'Ardaahan (en Turquie) ont montré « qu'en raison des niveaux élevés d'antioxydants, il est suggéré de consommer ce fruit avec sa peau ».

SÉNÉGAL

La fièvre de la vallée du Rift fait 20 décès

Au moins 20 personnes sont mortes au Sénégal en raison de la fièvre de la vallée du Rift, qui se transmet des animaux aux humains, a annoncé le ministère sénégalais de la Santé et de l'Action sociale. « Depuis le début de l'épidémie, le Sénégal a enregistré 171 cas confirmés, dont 20 décès et 128 guéris », indique le ministère de la Santé dans un communiqué. La région de Saint-Louis est la plus touchée, avec 159 cas, souligne le ministère sénégalais. L'épidémie de la fièvre de la vallée du Rift a débuté au Sénégal le 21 septembre dernier. La maladie sévit notamment dans les zones d'élevage situées dans le nord-ouest du pays. L'épidémie s'est également propagée en Mauritanie, pays voisin, où trois personnes en sont décédées. La fièvre de la vallée du Rift touche principalement le bétail, mais l'agent pathogène peut également être transmis à l'homme, notamment par les piqûres de moustiques. L'infection peut provoquer des formes graves de la maladie chez l'homme, entraînant des atteintes au foie et la perte de la vue. Dans certains cas, cela peut conduire à un décès. Le virus responsable de la maladie a été identifié pour la première fois au début du XXe siècle dans une ferme au Kenya, située dans la vallée du Grand Rift. Entre 2006 et 2007, une épidémie a ravagé l'Afrique de l'Est, touchant le Kenya, la Somalie et la Tanzanie, et entraînant la mort d'un millier de personnes sur un total de 450.000 cas.

DÉPISTAGE ET LE DIAGNOSTIC DU CANCER DU SEIN

La caravane médicale fait escale à Timimoun

La caravane médicale pour le dépistage et le diagnostic du cancer du sein initiée par le ministère de la Santé en coordination avec l'association El-Amel d'aide aux personnes atteintes de cancer à l'occasion du mois rose, a fait escale, dimanche, à l'Etablissement public hospitalier EPH/El-Hachemi M'hamed de Timimoun, a-t-on appris des organisateurs. Une série de consultations gratuites sont

au programme de cette caravane, qui se déroulera jusqu'au 23 octobre courant, au service mer et enfant relevant de la structure hospitalière précitée, a précisé la présidente de l'association El-Amel, Hamida Kettab, rappelant que l'encadrement est assuré par un staff médical spécialisé doté d'équipements médicaux de pointe. Ciblent au moins 300 femmes, à raison de 60 actes prévus par

jour, cette initiative vise à ancrer la culture du dépistage précoce notamment auprès des femmes âgées de 40 à 60 ans, dans le cadre de la prévention du cancer du sein, a-t-on fait savoir. Elle constitue également une opportunité aux femmes issues des zones reculées pour bénéficier d'un diagnostic précoce et de consultations médicales offertes gracieusement, a indiqué la même source.

TOURNANT POLITIQUE EN BOLIVIE

Le sénateur de centre-droit élu président

L'économiste centriste a battu son rival conservateur Quiroga au second tour de l'élection présidentielle, marquant ainsi la fin définitive de près de deux décennies de domination de la gauche. Ces élections annoncent un changement politique majeur pour la nation andine après la défaite au premier tour du parti Mouvement vers le socialisme (MAS).

Le sénateur de centre-droit Rodrigo Paz, du Parti démocrate-chrétien (PDC), a remporté dimanche le second tour de l'élection présidentielle bolivienne après avoir battu l'ancien président conservateur Jorge « Tuto » Quiroga. Avec plus de 97 % des bulletins dépouillés, les résultats préliminaires publiés par le Tribunal suprême électoral (TSE) ont confirmé que M. Paz avait obtenu 54,53 % des voix, contre 45,43 % pour M. Quiroga. Économiste âgé de 58 ans, M. Paz est né le 22 septembre 1967 en Espagne et a passé son enfance en Argentine, au Chili, au Pérou, au Venezuela et au Panama, entre autres pays. Avec le résultat de dimanche, M. Paz fait ses débuts avec une victoire qui, il y a encore deux mois, lorsqu'il a remporté de manière inat-



tendue le premier tour, semblait impossible. Il a mené une grande partie de sa carrière politique dans le département méridional de Tarija, où il a été conseiller municipal, maire et député avant de se présenter au Sénat. Il est le fils de l'ancien président Jaime Paz Zamora, qui a gouverné le pays de 1989 à 1993. Quiroga a reconnu la victoire de son rival. « Nous ne pouvons pas laisser le pays dans l'incertitude. Nous aggravons

les problèmes des personnes qui souffrent de la crise ; nous ne pouvons pas remettre cela en question. Nous devons faire preuve de maturité en ce moment. Nous allons vérifier les résultats, mais j'ai félicité Rodrigo », a déclaré Quiroga à ses partisans. Les élections de dimanche marquent la fin définitive de près de deux décennies de domination de la gauche. Ces élections annoncent un changement politique majeur pour la

nation andine après la défaite au premier tour du parti Mouvement vers le socialisme (MAS). Paz prendra officiellement ses fonctions le 8 novembre et devra immédiatement relever le défi de sortir la Bolivie de la crise économique la plus grave qu'elle ait connue depuis quatre décennies. Le pays est confronté à une grave pénurie de dollars américains, qui a réduit les importations et contribué à une inflation en glissement annuel atteignant 25 % le mois dernier. La pénurie de dollars et l'épuisement des réserves, dus en partie à la baisse de la production de gaz naturel, ont également provoqué une pénurie généralisée de carburant dans les grandes villes. Selon Oscar Hassenteufel, président du TSE, le taux de participation au second tour s'est situé entre 85 % et 89 %.

Hong Kong

Un avion-cargo dérape et fait 2 morts

Un Boeing 747 cargo exploité par la compagnie turque ACT Airlines a quitté la piste et a été entraîné dans la mer lors de son atterrissage à l'aéroport international de Hong Kong tôt ce lundi matin. L'avion, en provenance de Dubaï, a percuté un véhicule au sol, causant la mort de deux personnes qui se trouvaient à bord. Les quatre membres d'équipage ont été secourus et transportés à l'hôpital, où ils reçoivent actuellement des soins. Selon les autorités, l'appareil ne transportait aucun fret au moment de l'accident. Des images diffusées par les médias locaux montrent l'avion partiellement submergé près de la digue

de l'aéroport, l'avant au-dessus de l'eau et la queue visiblement endommagée. L'incident s'est produit sur la piste nord de l'aéroport, qui a été temporairement fermée pour permettre les opérations de sécurisation et de nettoyage. Les deux autres pistes restent ouvertes aux vols commerciaux. Les autorités locales, en coordination avec la compagnie aérienne, ont ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de l'accident. Hong Kong International Airport, construit sur une zone de remblai au nord de l'île de Lantau et l'un des aéroports les plus fréquentés d'Asie, se trouve à seulement quelques centaines de mètres

de la mer, ce qui a amplifié la gravité de l'incident. Emirates, pour laquelle l'avion effectuait le vol EK9788, a confirmé que l'équipage avait été secouru et que le vol ne transportait ni passager ni fret. La compagnie a exprimé sa tristesse face au décès des deux employés au sol et coopère pleinement avec les autorités locales pour l'enquête. Cet accident survient alors qu'ACT Airlines avait récemment renforcé sa flotte pour répondre à la demande croissante de transport cargo entre le Moyen-Orient et l'Asie. Les enquêtes se poursuivent pour établir si des facteurs techniques ou humains ont contribué à l'incident.

CAMBRIOLAGE DU LOUVRE

HUIT OBJETS DE VALEUR DÉROBÉS

Pas moins de neuf objets de valeur ont été ciblés dimanche matin par les quatre cambrioleurs qui se sont introduits au Musée du Louvre, a détaillé dans la soirée, la procureure de Paris, Laure Beccau. Elle précise néanmoins que seuls huit objets ont finalement été emportés par les malfaiteurs, la couronne de l'impératrice Eugénie ayant été retrouvée sur un balcon après avoir été manifestement « perdue dans la fuite ». Selon la représentante du parquet, les cambrioleurs n'avaient pas d'armes, mais étaient porteurs de disques et « ont menacé les gardiens » du célèbre musée parisien.

AVANT LE SOMMET DE L'APEC

Séoul cherche à conclure un accord définitif avec Washington

Le gouvernement sud-coréen cherche à conclure un accord définitif avec les États-Unis concernant les droits de douane avant le sommet de l'APEC. L'agence de presse coréenne Yonhap a indiqué que le gouvernement sud-coréen devrait poursuivre les consultations avec les États-Unis afin de conclure un accord définitif avant l'ouverture du sommet du Forum de coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC), prévu à la fin de ce mois à Gyeongju, dans le sud-est de Séoul où la visite du président américain Trump est attendue à l'occasion de ce sommet. Les hauts responsables économiques sud-coréens ont quitté Washington après une série de réunions, incluant la visite du ministre de l'Industrie, Kim Jong-kwan, sur le site de construction de l'usine de batteries de la société LG Energy Solutions, ainsi que de l'usine de Hyundai Motor en Géorgie. Selon l'agence, les responsables sud-coréens ont

tenté de convaincre l'administration Trump d'accepter la position de Séoul, qui s'oppose à la demande américaine de versement anticipé des investissements coréens d'une valeur de 350 milliards de dollars, dans le cadre d'un accord commercial conclu en juillet dernier. Les responsables ont mené des discussions avec le secrétaire au Commerce américain, Howard Lutnick, ainsi qu'avec le secrétaire au Trésor, Scott Bessent, afin d'examiner la mise en œuvre de l'engagement de la Corée du Sud à investir 350 milliards de dollars en échange de l'accord de Washington sur la réduction des droits de douane mutuels, notamment la baisse des tarifs douaniers sur les véhicules sud-coréens, de 25 % à 15 %. Ils ont également exprimé les préoccupations de la Corée selon lesquelles la demande de paiement anticipé des investissements pourrait déstabiliser le marché des changes coréen.

AU JAPON

Première femme Premier ministre

Le Parti libéral-démocrate (PLD), au pouvoir au Japon, et le principal parti d'opposition, le Parti de l'innovation du Japon (JIP), ont convenu, lundi, de former un gouvernement de coalition, ouvrant la voie à l'accession de la dirigeante du PLD, Sanae Takaichi, au poste de première femme Première ministre du pays, a rapporté la télévision publique japonaise NHK. L'accord a été conclu à la suite d'un entretien téléphonique entre Takaichi et le chef du JIP, Hirofumi Yoshimura, selon la même source. Cette décision intervient après la fin du partenariat de 26 ans entre le PLD et le parti Komeito, marquant un tournant majeur dans le paysage politique japonais. Takaichi, figure conservatrice et proche alliée de l'ancien Premier ministre Shinzo Abe, est entrée dans l'histoire plus tôt ce mois-ci en devenant la première femme à la tête du PLD. Les parlementaires doivent élire le nouveau Premier ministre mardi. Le PLD détient 196 sièges sur les 465 que compte la Chambre basse, tandis que 233 voix sont nécessaires pour obtenir la majorité. Le Parti démocrate constitutionnel du Japon dispose de 148 sièges, le JIP de 35, le Parti démocrate pour le peuple de 27 et le Komeito de 24. Avec les 35 sièges du JIP, le bloc PLD-JIP totalise 231 députés, soit deux de moins que la majorité requise. Cependant, Yuichiro Tamaki, chef du Parti démocrate pour le peuple, a exprimé samedi sa volonté de collaborer avec Takaichi sur les questions où leurs politiques convergent.

ETATS-UNIS

Manifestations massives contre la politique de Trump

Des rassemblements se sont tenus aux quatre coins des États-Unis, samedi, pour protester contre la politique jugée « autoritariste » et « monarchie » du président Donald Trump. Des manifestants, à New York, ont exprimé leur inquiétude face à ce qu'ils qualifient de « tendance autoritaire » du président américain en se rassemblant sur la célèbre place Times Square sous le slogan « Pas de rois ». Cette mobilisation, organisée par une coalition regroupant plusieurs associations, s'est ensuite dirigée bruyamment et avec énergie vers le sud de Manhattan en empruntant la 7e avenue. Selon les organisateurs, près de sept millions d'Américains de tous âges et milieux sociaux ont participé à plus de 2 700 manifestations sous le slogan « Pas de rois ». Cette coalition avait déjà organisé en juin dernier une mobilisation similaire qui avait rassemblé cinq millions de manifestants. Les slogans et discours lors de ces rassemblements ont également critiqué la police de l'immigration américaine, avec des drapeaux et des pancartes au ton sarcastique. Lia Reinberg, cofondatrice de l'organisation Indivisible, principal organisateur de ces manifestations, a déclaré : « Ce qui définit le plus l'identité américaine, c'est la phrase : nous n'avons pas de rois, et notre exercice du droit à la protestation pacifique ».

Zimbabwe

La prolongation du mandat présidentiel acceptée

Le parti au pouvoir au Zimbabwe a annoncé samedi avoir accepté de prolonger le mandat du président Emmerson Mnangagwa jusqu'en 2030, au lieu de 2028. Mnangagwa, 83 ans, a pris le pouvoir lors d'un coup d'Etat soutenu par l'armée en 2017. Ses deux mandats constitutionnellement limités prennent fin en 2028, mais les factions au sein de son parti, la ZANU-PF, manœuvrent depuis des mois pour obtenir

cette prolongation. Assurant que des avancées considérables en matière de développement et des progrès socio-économiques significatifs » ont été réalisés sous la présidence de Mnangagwa, le congrès annuel de la ZANU-PF a décidé de prolonger son mandat, a déclaré le porte-parole du parti, Nick Mnangagwa. Le gouvernement a été chargé d'engager les modifications législatives nécessaires, a-t-il ajouté. Mnangagwa,

qui a évincé le père de l'indépendance Robert Mugabe dans une révolution de palais, a hérité d'une économie en ruine, victime d'une hyperinflation et du chômage, minée par des allégations de corruption et de népotisme. Ses détracteurs ont également accusé la ZANU-PF, au pouvoir depuis l'indépendance en 1980, d'étouffer la démocratie et la dissidence dans l'ancienne colonie britannique.

COUPES AFRICAINES DE FOOTBALL

Fortunes diverses pour les clubs algériens

Les clubs algériens engagés dans les compétitions africaines ont entamé le deuxième tour préliminaire aller avec des fortunes diverses. Que ce soit en Ligue des champions ou en Coupe de la Confédération, le MC Alger, la JS Kabylie, l'USM Alger et le CR Belouizdad ont livré des prestations contrastées, révélant à la fois leur potentiel et les zones à corriger avant les manches retour.

Par Marouane A.

Le MC Alger, qui signe son grand retour en Ligue des champions, a ramené un nul précieux de Yaoundé face à Colombe Sportive (1-1). Une rencontre disputée dans une ambiance électrique au stade Ahmadou Ahidjo, où les «Vert et Rouge» ont d'abord souffert avant de réagir. Cueillis à froid par un but du Congolais Inno Loemba à la 14e minute, les Algérois ont montré deux visages : timides en première période, plus entreprenants en seconde. Sous la houlette de son technicien sud-africain Rhulani Mokwena, le MCA a retrouvé de l'allant après la pause, imposant progressivement son jeu avant que Ghezala n'arrache l'égalisation à la 86e minute. Ce nul à l'extérieur laisse augurer de bonnes perspectives avant le match retour, prévu le 26 octobre à Douera. Une victoire, même courte, permettrait



au Doyen d'accéder à la phase de poules, un objectif majeur du club algérois cette saison. De son côté, la JS Kabylie avait, vendredi dernier, une copie presque parfaite à Sfax. Opposés à l'US Monastir, les Canaris se sont imposés sur un score net et sans appel (3-0).

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION : L'USMA PIÉGÉE, LE CRB SOLIDE
En Coupe de la Confédération, les représentants algériens ont connu des émotions différentes. L'USM Alger, tenante du titre, a chuté en Côte d'Ivoire face à l'AFAD d'Abidjan (1-0). Un revers concédé tôt dans le match, dès la 10e minute, après une erreur défensive exploitée par Jarju Kalilu. Malgré une réaction collective intéressante et un penalty arrêté par le gardien international Oussama Benbot, les Rouge et Noir n'ont pas réussi à revenir au score. Privée de plusieurs cadres-

Alilet, Redouani, Mahrouz, Chetti et Benayad -, l'équipe de Soustara sait qu'elle devra sortir le grand jeu samedi prochain au stade du 5-Juillet pour espérer renverser la vapeur. Le soutien du public et l'expérience africaine de ses cadres pourraient peser lourd dans la balance. Le CR Belouizdad, pour sa part, a réalisé une performance encourageante au Sénégal en tenant en échec le Hafïa Conakry (1-1). Les Guinéens, coachés par l'Algérien Lakhdar Adjali, avaient ouvert le score par Alhassane Camara (62'), avant que Naoufel Khacef ne rétablisse la parité deux minutes plus tard. Ce nul obtenu loin de ses bases constitue un bon résultat pour le Chabab, qui abordera le match retour à Baraki (vendredi 18h00) avec un léger avantage psychologique.

L'OPTIMISME RESTE DE MISE
Globalement, les clubs algé-

riens ont encore toutes leurs chances pour atteindre la phase de groupes de leurs compétitions respectives. La JSK semble déjà bien partie, son large succès à l'extérieur lui offrant une marge confortable. Le MCA devra confirmer à domicile un résultat qui, bien que positif, reste fragile face à une équipe camerounaise accrocheuse. L'USMA a compromis sa tâche, mais un seul but de retard reste rattrapable, surtout avec le retour de certains titulaires. Quant au CRB, son nul à l'extérieur le place dans une position favorable, à condition de maîtriser le match retour. Si tout se passe bien lors des manches retour, l'Algérie pourrait placer jusqu'à quatre clubs en phase de groupes africaines, une performance rare qui confirmerait la vitalité du football national et la compétitivité de ses représentants sur la scène continentale.

M.A.

FEYENOORD ROTTERDAM HADJ MOUSSA S'ILLUSTRE FACE À HERACLES

L'ailier international algérien de Feyenoord Rotterdam, Anis Hadj Moussa, s'est distingué ce dimanche, en signant un doublé et une passe décisive, lors de la large victoire de Feyenoord Rotterdam sur le terrain de Heracles (7-0), pour le compte de la 9e journée du championnat néerlandais de football. Titularisé, le joueur algérien de 23 ans a marqué le deuxième but des siens (28e), avant de se transformer en passeur, sur l'action du troisième but signé Ueda (33e). En seconde période, Hadj Moussa a marqué la sixième réalisation de son équipe (59e), avant de céder sa place quelques minutes plus tard (71e). A l'issue de ce doublé, Hadj Moussa compte désormais quatre buts en "Eredivisie" et deux aux tours préliminaires de la Ligue des champions. Grâce à cette victoire, Feyenoord reprend son fauteuil de leader avec 25 points, à trois longueurs de son poursuivant direct, le PSV Eindhoven, vainqueur à domicile face à G.A Eagles (2-1). Engagé en 2024 en provenance de l'autre club néerlandais, Vitesse Arnhem, contre un montant de 3,5 millions d'euros, Hadj Moussa a réalisé une saison 2024-2025 aboutie avec un bilan de 11 buts inscrits et 3 passes décisives en 43 apparitions toutes compétitions confondues, poussant les dirigeants du club à prolonger son contrat jusqu'en 2030.

BALLEMAGNE CHAÏBI DÉLIVRE UNE PASSE DÉCISIVE

Revenu en très bonne forme avec l'Eintracht Francfort cette saison, Farès Chaïbi s'est de nouveau montré décisif cet après-midi. Si l'Eintracht n'est pas forcément au mieux (7ème de Bundesliga) depuis le début de cet exercice 2025-2026, ce n'est certainement pas la faute d'un Farès Chaïbi enfin retrouvé et très intéressant dans son nouveau rôle au milieu de terrain. L'Algérien était encore titulaire pour le déplacement sur le terrain de Fribourg cet après-midi, et il a à nouveau la confiance de son entraîneur Dino Toppmöller. Alors que son équipe était accrochée par son adversaire (1-1), Chaïbi s'est intelligemment placé entre les lignes avant de centrer fort en retrait pour Burkardt, qui marquait ainsi un doublé. C'était déjà la 4ème passe décisive en 7 matchs cette saison pour l'ex-toulousain, qui a également marqué un but. Malheureusement pour l'Algérien, il est remplacé à la 65ème minute de jeu et assiste depuis le banc de touche à l'égalisation de Fribourg (2-2). Match nul, donc, et un score qui ne fait pas les affaires d'une équipe de Francfort clairement trop irrégulière (3 victoires, 3 défaites, 1 nul) en raison de ses piètres prestations défensives. Farès Chaïbi, lui, est désormais le deuxième meilleur passeur de Bundesliga !

LIGUE 1 MOBILIS (8^E JOURNÉE)

JSK- USMK programmé à 19h00

Le match JS Kabylie-USM Khenchela, initialement prévu le mardi 21 octobre courant (18h00), au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou, pour le compte de la 8e journée de Ligue 1 Mobilis de football, a été décalé à 19h00, suivant la dernière publication de la Ligue nationale du football professionnel (LFP). Les Canaris restent sur une brillante victoire (3-0) chez l'US Monastir (Tunisie), en match "aller" du deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions africaine de football, et occupent actuellement la 10e place en championnat, avec huit points, tout en ayant deux matchs en retard. De son côté, l'USM Khenchela occupe actuellement une confortable cinquième place au classement général de la Ligue 1 Mobilis, avec onze points, ce qui confirme sa bonne santé en ce début de saison.

EQUIPE NATIONALE

Arabie saoudite et Zimbabwe en novembre ?

La fédération algérienne de football n'a pas encore conclu officiellement d'accords pour des matchs amicaux au mois de novembre mais des discussions sont avancées notamment avec l'Arabie saoudite. La rumeur d'un match face à l'Arabie saoudite est là depuis bientôt un mois mais il n'y a toujours pas de confirmation de part et d'autre. Récemment Hervé Renard s'est exprimé dans la presse saoudienne pour

confirmer les discussions avancées entre les deux fédérations. Il semble que les détails achoppent sur le lieu de cette confrontation qui devrait avoir lieu la semaine du 10 au 18 novembre prochain, car il sera compliqué de jouer deux matchs amicaux dans deux endroits éloignés en si peu de temps. Dans un premier temps c'est la ville de Djeddah en Arabie saoudite qui a été évoquée mais la partie algérienne

échoue sur le second adversaire qui doit être africain et qui accepte ce déplacement. Il est évoqué le fait que ce second adversaire soit le Zimbabwe bien que son football ne corresponde à aucun des adversaires des verts durant la prochaine CAN. Par ailleurs, un regroupement au centre de préparation de Lalla Setti à Tlemcen a été envisagé aussi mais le lieu n'a pas encore été officiellement réceptionné par la FAF.

USM El Harrach : Le DTS Lafri assure l'intérim comme entraîneur

La direction de l'USM El Harrach a décidé de confier l'intérim de son équipe seniors au Directeur technique sportif (DTS), Fawzi Lafri, en attendant d'engager un successeur à l'entraîneur Azzedine Aït Djoudi, qui a présenté sa démission vendredi après la défaite (2-1) chez le CR Témouchent, dans le cadre de la 5e journée de Ligue 2 amateur (Gr. Centre-Ouest), a indiqué le club. Agé de 57 ans, Lafri possède

plusieurs diplômes, notamment le 3e degré, conseiller en sport et les diplômes CAF (A), (B) et (C). Il possède également une riche expérience dans le domaine du coaching, pour avoir travaillé aussi bien comme entraîneur qu'éducateur formateur, et ce dans plusieurs clubs algérois, comme le NA Hussein Dey, le Paradou AC et le MC Alger. Fawzi Lafri a dirigé sa première séance d'entraînement avec

l'équipe seniors dimanche, pour commencer à préparer la sixième journée du championnat, prévue mardi, et qui verra les coéquipiers du gardien Fawzi Chaouchi recevoir la JS El Biar dans un chaud derby algérois. L'USMH occupe actuellement la 10e place au classement général de la Ligue 2 amateur, avec huit points, alors que son futur adversaire, la JSEB, pointe à la 6e place, avec dix points.

Espagne

Le Real Madrid victorieux à Getafe

Un éclair au bout de l'ennui: au terme d'un match soporifique, l'attaquant français Kylian Mbappé a de nouveau été le sauveur du Real Madrid dimanche à Getafe (1-0), permettant au géant espagnol de reprendre la tête de la Liga devant le FC Barcelone. De retour sur les terrains après sa blessure à la cheville droite avec l'équipe de France, Mbappé a fait la différence en fin de match d'une frappe du droit à l'entrée de la surface (80e, 1-0), sur un excellent service du jeune turc Arda Güler. "Mbappé et Güler ont une connexion incroyable, et avoir ce genre d'association dans une équipe c'est très important", a réagi l'entraîneur madrilène Xabi Alonso. Ce dixième but en neuf journées du N.10 merengue permet au Real (1er, 24 points) de reprendre la première place avec deux longueurs d'avance sur son éternel rival, le FC Barcelone (2e, 22 points) à une semaine du Clásico. "C'est un but fondamental, parce qu'on a eu du mal à générer des occasions et à mettre du rythme. Ce sont trois points cruciaux, ce fut un match très compliqué", a estimé Alonso. Le buteur français, rassurant sur son état physique, avait jusqu'ici buté sur la défense adverse et le gardien David Soria (8e, 32e), manquant également le cadre de peu à plusieurs reprises (9e, 66e), notamment sur un coup franc dévié par le dos de son coéquipier Eder Militao (72e). Valeureux, mais souvent à la limite

dans l'engagement, les joueurs de Getafe ont fini par exploser et ont terminé la partie à neuf, après les expulsions d'Alan Nyom (77e) et Alex Sancris (84e). Côté madrilène, c'est le gardien belge Thibaut Courtois qui s'est fait un belle frayeur dans le temps additionnel sur une sortie salvatrice dans les pieds du jeune anglais Abu Karama (90e+6), où il s'est fait percuter au niveau du genou droit, dont il avait été opéré l'an dernier. Les 22 joueurs n'ont pas disputé les premières secondes de la rencontre, comme sur les autres pelouses de Liga, pour protester contre la délocalisation du match Villarreal - FC Barcelone aux Etats-Unis. Plus tôt dimanche, la Real Sociedad (18e, 6 points), en grande difficulté depuis le début de saison, a quitté la dernière place en ramenant un point de son déplacement à Vigo (17e, 7 points) grâce à un but tardif de l'ancien parisien Carlos Soler à la 89e minute (1-1). Large vainqueur (3-0) à Levante (14e, 8 points), le Rayo Vallecano (10e, 11 points), porté par un doublé de l'international espagnol Jorge De Frutos, a réintégré la première partie de tableau. Mbappé, auteur dimanche de son 18e but en 14 rencontres toutes compétitions confondues en club et en sélection, tentera d'ajouter une nouvelle victime à sa liste mercredi en Ligue des champions face à la Juventus, pour poursuivre son impressionnante moisson.

France : Lille défait Nantes

Lens a disposé du Paris FC (2-1) pour se hisser à la quatrième place de Ligue 1 dimanche lors de la 8e journée, marquée aussi par un derby fou entre Lorient et Brest (3-3) et le déplacement fructueux de Lille à Nantes (2-0). A La Beaujoire, les Lillois ont dominé les débats et marqué en début et fin de match: un premier but plutôt collectif avec Olivier Giroud en passeur décisif pour Hakon Haraldsson, le deuxième sur un exploit individuel de Hamza Igamane. Le LOSC monte à la 6e place (14 points) et Nantes reste cloué à la 15e (6 points), pas un début de saison idéal pour le nouvel entraîneur Luis Castro. Les Lensois, sous la houlette de Pierre Sage, ont démarré leur saison du bon pied et enchaînent un quatrième match sans défaite, grâce à Odsonne Edouard et Samson Baidoo, et malgré l'égalisation de Pierre Lees-Melou. Ils sont à égalité de points avec Strasbourg, l'autre sensation du début de saison. Le

PFC avec son ambitieux projet reste bloqué à la 11e place (10 points). Encore plus ambitieux cette saison après un mercato dépensier, Rennes fait grise mine après son nul contre Auxerre, le cinquième en huit matches. Au Roazhon Park, les Rennais avaient pourtant semblé vouloir soutenir leur coach Habib Beye, dont la position sur le banc est inconfortable, en dominant la rencontre. Breel Embolo a marqué son deuxième but sous ses nouvelles couleurs. Mais les Bretons se sont montrés trop tendres en prenant deux buts évitables, d'abord sur une perte de balle près de la surface puis en concédant un pénalty. Rennes est 9e avec 11 points. Auxerre est 14e avec 7 points. Lorient et Brest aussi n'ont pas réussi à se départager dans un match riche en buts. Et pourtant Brest pensait avoir enfin pris l'avantage en toute fin de match sur un pénalty de Romain Del Castillo, mais un ciseau de Sambou Soumano a ramené Eric Roy et les



ANGLETERRE

Manchester United bat Liverpool à Anfield

Harry Maguire, de la tête (84e), a catapulté un centre de son capitaine Bruno Fernandes pour faire exulter les supporters visiteurs, lesquels n'avaient plus goûté à une pareille fête depuis janvier 2016. "Nous n'avons pas offert suffisamment de jours comme celui-ci à nos supporters, cela faisait longtemps que nous attendions de venir sur ce terrain et de remporter trois points", a souri sur Sky Sports le défenseur anglais. "Ce n'est que trois points mais ça en vaut beaucoup plus pour les gars, pour le club et les supporters". Le N.5 marche sur les traces de Wayne Rooney, unique buteur lors du dernier succès de Manchester United à Liverpool. Il offre aussi à son entraîneur Ruben Amorim un succès de prestige, en même temps qu'une grosse bouffée d'oxygène. Le Portugais remporte deux succès d'affilée en Premier League pour la première fois depuis son arrivée il y a onze mois, en novembre 2024. Son équipe avait battu Sunderland 2-0 avant la trêve internationale. Manchester est neuvième après huit journées avec treize points, seulement deux de moins que Liverpool (4e, 15 pts) qui est éjecté du podium par Bournemouth (3e, 15 pts). Rien

Les Red Devils de Manchester United ont enfoncé dimanche Liverpool (2-1), tenant du titre et rival historique en chute libre, qu'ils n'avaient plus battu à Anfield depuis quasiment une décennie en Premier League.

ne va plus en revanche pour les Reds d'Arne Slot, battus pour la troisième fois d'affilée en championnat, la quatrième fois toutes compétitions confondues. Le leader Arsenal (1er, 19 pts), vainqueur de Fulham la veille, a creusé un écart de quatre points. La défense de Liverpool, bien plus fébrile que l'an passé, a craqué devant Bryan Mbeumo 62 secondes seulement après le coup d'envoi et elle a été trop passive sur le but de Maguire. En dehors de ces trous d'air, le club de la Mersey a poussé très fort dans la lignée de Cody Gakpo, l'homme de l'égalisation, de la malchance et de la maladresse. L'ailier néerlandais a vu trois de ses tentatives repoussées par un poteau, deux frappes (21e, 50e) et un centre contré (32e), avant d'égaliser de près sur un centre fort de Federico

Chiesa (78e). Il a aussi manqué un but tout fait sur une tête trop décroisée (87e). "Nous devons rester humbles, continuer à travailler et garder une confiance aussi élevée que possible", a réagi le capitaine Virgil van Dijk.

ASTON VILLA SE REDRESSE

Dans l'autre match disputé dimanche, Aston Villa a renversé Tottenham (2-1) et poursuivi son redressement: c'est la troisième victoire d'affilée en Premier League pour l'équipe d'Unai Emery (11e, 12 pts), incapable d'en obtenir une seule lors des cinq premières journées. Les deux uniques tirs cadrés des Villans, signés Morgan Rogers (37e) et Emiliano Buendia (77e), ont suffi à effacer l'ouverture du score précoce de Rodrigo Bentancur (5e). L'Argentin a mis le but vainqueur au bout d'une action sublime, initiée par une passe transversale fouettée par Matty Cash depuis le rond central et contrôlée superbement, en extension, par Lucas Digne. La deuxième défaite de Tottenham (6e, 14 pts) cette saison en Premier League intervient trois jours avant un déplacement à Monaco en Ligue des champions.

Mondial U20 : Le Maroc dispose de l'Argentine en finale

Au Chili, les jeunes Marocains ont créé l'exploit en s'imposant 2-0 face aux favoris argentins, portés par un doublé de Yassir Zabiri. Cette victoire leur permet de décrocher le deuxième titre pour le continent africain en Coupe du monde des moins de 20 ans. Le Maroc a créé la surprise dimanche 19 octobre au Chili en remportant

pour la première fois le Mondial des moins de 20 ans, grâce à une victoire 2-0 contre les favoris argentins à Santiago. L'attaquant Yassir Zabiri a signé les deux buts de son équipe à la 12e puis à la 29e, rapportant le trophée aux siens devant quelque 43 000 spectateurs, la majorité acquis à la cause des Marocains, nouveaux

venus dans cette compétition. Leur succès est synonyme de deuxième titre pour le continent africain en Coupe du monde U20 après le sacre du Ghana en 2009. Le Maroc semble encore surfer sur sa grande performance au Mondial-2022 au Qatar, où sa sélection A avait terminé quatrième, avant que son équipe olympique masculine ne

décroche le bronze deux ans plus tard aux JO de Paris. En 2030, le pays co-organisera la Coupe du monde avec l'Espagne et le Portugal. Quant à l'Argentine, participante à 18 des 24 éditions du Mondial U20 et la plus prolifique avec six couronnes, elle n'a plus remporté le tournoi depuis l'édition 2007 au Canada.

LES MOTS CROISÉS

LES MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT

I. Une façon de valoriser nos ordures ménagères. II. Elles prolifèrent sur les bords des mers pollués. III. Fîmes un choix. Mention sur le bulletin. IV. Jolie fleur. Allongea. V. Avec un bon environnement et une bonne alimentation, elle ne peut qu’être bonne. Place de marché. VI. Une direction sur la rose des vents. Un réacteur français en Provence, qui étudie la fusion nucléaire. 3ème personne. VII. Becquerel, en abrégé. Grande école. VIII. Biologiques. IX. Outil tranchant. Il a percé les mystères de Paris. X. Infinitif. Plaçons.

VERTICALEMENT

1. Phénomène économique, pas toujours compatible avec l’environnement. 2. Pirogue à balancer. Un bien collectif précieux, désormais protégé par la loi. 3. Début de journée. Diplôme. 4. Des matières qui mettent des siècles à se biodégrader. 5. Produits pas très bio. Conjonction. Musique du Maghreb. 6. Transpiration. Bouleverse. 7. Mettre à l’épreuve. 8. Bat le roi. L’Italie sur le web. Une société qui vend du pétrole, mais pour encore combien de temps ? 9. Une alternative durable à la voiture. Nombre premier. 10. Produits en masse par notre société de consommation, il faut s’efforcer de les réduire.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

MOTS MÊLÉS

ALPES	ESTEREL	MANDELIEU	SAINTEMARGUERITE
ANGES	FESTIVAL	MARTINEZ	SAINTTHONORAT
ANTIBES	GOLFEJUAN	MENTON	SIAGNE
BAIE	GRASSE	MERCANTOUR	TINEE
CAGNES	HIVER	MOUGINS	VALLAURIS
CANNES	ISOLA	NICE	VENT
CARLTON	LABOCCA	NUIT	VESUBIE
CHIC	LERINS	PLAGE	VILLAS
CLIMAT	MAJESTIC	PROVENCE	
CROISSETTE	MALMAISON	RIVIERA	

E	M	L	A	B	O	C	C	A	N	N	E	S	S	A	R	G	L
T	A	C	L	I	M	A	T	N	O	S	I	A	M	L	A	M	P
T	R	N	A	U	J	E	F	L	O	G	V	I	L	L	A	S	L
E	T	I	R	E	U	G	R	A	M	E	T	N	I	A	S	A	A
S	I	P	R	O	V	E	N	C	E	E	S	T	E	R	E	L	G
I	N	B	P	I	N	S	I	B	A	C	I	H	C	A	B	E	E
O	E	S	U	O	V	T	N	L	A	N	M	O	U	G	I	N	S
R	Z	E	T	S	S	I	O	I	E	I	T	N	U	I	T	G	S
C	L	N	E	E	E	S	E	E	R	D	E	O	E	M	N	A	E
E	E	G	J	H	I	V	E	R	D	E	N	R	U	C	A	I	P
M	N	A	F	E	S	T	I	V	A	L	L	A	U	R	I	S	L
A	M	C	A	R	L	T	O	N	V	E	N	T	M	O	R	N	A

ANGLO-NORMANDE FACE À QUIBERON	ÎLE DE CHARENTE COMBATTI- RENT	VOLAILLE	ÎLE DE VENDEE GÉNÉRAL SUDISTE	BRAVA	PAYS MAGIQUE VOISINE D'OLÉRON
ARTÈRE SCÈNE		SANS PARTI RISQUES		ÎLE DU MORBHAN SIÈGE	
					MÂCHOIRES DE FER
				POLICE SÉCRÈTE INTER- JECTION	JEUNE
FOURRIURE CHARO- GNARD			VOISINE DE HOËDIC SALLE OBSCUR		
			GRAND PAYS DOULEUR		
ÎLE LA PLUS À L'OUEST DU CONTI- NENT	EMPLOYER	PROCHE NIVEAU DE VIE		PERCHE ÉLECTRIQUE	ALTER- NATIVE GROS TITRES
					PERSONNEL
EXPLOFIF GUITARE INDIENNE		ÎLES DE LA MÉDITÉR- RANÉE ASSEMBLER			MÉPRISANT
			ÎLE DU FINISTÈRE ORDINATEUR		USÉE
RIEUE L'ÎLE DE RÉ AU CONTINENT	PAYS HIMALAYEN VENTILE			PIÈCE DE CHARRUE BAIE	
				DONNE LE TON	ABSORBÉ

SUDOKO

8			6	2	1			4
	5				8	6		
				3				
5		7					6	
	8	3				4	9	
	4					2		3
				1				
		2	9				3	
1			4	6	5			7

SOLUTION
LES MOTS FLÉCHÉS

E	X	A		S	U	C	O	L	B
R		S	R	E	N	A			
I	A	T	A	C	E		B	O	
	E	E	L	E	S				
P		E	T		I	N	E	B	
S	A	R	A		E	L	O		
S	R		A	I	R	A	I	N	F
E	D	N	I		E	T	E	F	
I		E	I	T	A	I	R	E	R
L	M		B	A		D			

SUDOKO
LES MOTS CROISÉS

6	3	9	8	5	1	2	7	4
8	1	7	4	6	2	9	3	5
4	5	2	3	7	8	6	1	9
1	9	3	5	8	4	7	2	6
2	8	6	7	1	3	5	4	9
7	4	7	2	5	9	1	8	3
3	2	8	1	4	5	9	6	7
9	7	1	6	3	8	4	5	2
5	6	4	9	2	7	3	1	8
S	E	X	I	R		A	S	A
A	U	R	A	P	V		T	N
T	U		S	A	R	A	N	A
N		L	M		O	A	R	H
E	R	A		H		S	S	S
	E	L	B	M	E	S	S	A
A	L		I	T	N	E	I	H
S	E	U	N		S	N	U	H
		E	N	C	A	P	R	S
A				P	A	C	H	A
S				S	H	A	W	S
9	8	7	6	5	4	3	2	1

QUAND LA MÉDECINE DIALOGUE AVEC L'ART

Nesrine Helali Asses, quand l'art devient thérapie

À l'occasion d'« Octobre Rose », la doctoresse Nesrine Helali Asses a inauguré à la galerie Ezzou'Art un atelier d'art-thérapie destiné aux patients atteints de cancer. Une approche novatrice, alliant science et création, pour apaiser les souffrances physiques et morales des malades.

■ Par : Samy Terki

En ce mois d'« Octobre Rose », la sensibilisation au cancer du sein a pris à Alger une dimension singulière. À la galerie Ezzou'Art, la doctoresse Nesrine Helali Asses, médecin généraliste et artiste peintre, a animé un atelier d'art-thérapie destiné aux malades atteints de cancer. Une initiative inédite dans le paysage médical algérien, qui propose aux patients de traduire leur douleur en formes et en couleurs. Face à une maladie qui touche chaque année près de 15 000 personnes en Algérie, causant environ 5 000 décès, la praticienne défend une approche où la médecine ne s'arrête pas au corps. « J'ai compris que la consultation physique ne suffisait pas, il fallait y ajouter la consultation de l'âme, au regard de la souffrance morale des patientes et de leur famille », explique-t-elle. L'art-thérapie qu'elle propose repose sur trois temps, une consultation artistique, suivie d'une phase de méditation et d'un moment d'expression libre, par l'aquarelle ou le pastel. Ce protocole, assure-t-elle, permet au malade de recentrer son esprit et de libérer les émotions enfouies. « Ce ne sont pas des travaux manuels »,



précise la doctoresse, « l'art-thérapie n'est pas une question de technique mais d'émotion ». Inspirée à la fois par la médecine occidentale, qui redécouvre l'importance du mental sur le corps, et par les traditions asiatiques anciennes, cette démarche vise à transcender le mal-être. « C'est une vision globale pour corriger les émotions », souligne-t-elle. « La peinture devient ici un moyen de guérison intérieure, un dialogue entre la douleur et la couleur. » Installée à la cellule d'écoute et d'oncologie de l'EPSP de Bouchaoui depuis 2018, après un passage à l'Institut Pas-

teur et au centre de pharmacovigilance, Nesrine Helali Asses revendique une double vocation : soigner et écouter. Son expérience au contact des patients lui a révélé l'urgence d'une réinsertion psychologique des malades : « C'est une maladie invalidante, pour le patient comme pour son entourage », rappelle-t-elle. Son ambition est d'introduire l'art-thérapie dans les hôpitaux publics, en particulier en oncopédiatrie, pour que « les maux se pensent par les mots et les couleurs ». En parallèle, son « œuvre » picturale personnelle, nourrie de douceur et d'al-

truisme, traduit ce même engagement humaniste. Sa palette ardente, faite de lumière et de quiétude, dit tout d'une femme qui voit dans la création un prolongement du soin. À travers cette initiative, Nesrine Helali Asses incarne une autre manière d'être médecin, à l'écoute du corps, mais aussi de l'esprit. Dans un pays où la médecine reste encore trop souvent centrée sur le diagnostic, sa démarche esquisse un autre horizon, celui où l'art devient un remède, et la guérison une œuvre partagée.

S.T.

RÉTROSPECTIVE À LA CINÉMATHEQUE DE BÉJAÏA

Le cinéma tchécoslovaque s'invite dans la ville des Hammadites

Depuis samedi, la Cinémathèque de Béjaïa résonne au souffle d'un cinéma venu d'ailleurs, né dans la Tchécoslovaquie des années 1960 et 1970, mais toujours aussi actuel par sa force et sa liberté. Baptisé « Les perles du cinéma tchécoslovaque », le cycle, organisé en partenariat avec l'ambassade de la République tchèque, invite à redécouvrir une génération de cinéastes qui, au cœur du totalitarisme, firent de la création un espace de résistance. Le programme s'est ouvert avec « L'As de pique » (Černý Petr) de Miloš Forman, premier long-métrage emblématique de la Nouvelle Vague tchèque. Entre tendresse et ironie, le film dresse le portrait d'une jeunesse hésitant entre conformisme et émancipation, symbole d'un pays partagé entre la norme et le désir de liberté. Dimanche, les spectateurs ont découvert « L'Oreille » (Ucho) de Karel Kachyňa, huis clos suffoquant tourné dans la clandestinité et longtemps interdit. Le film plonge dans la paranoïa d'un couple d'apparatchiks découvrant qu'ils sont surveillés par un pouvoir omniprésent. Œuvre rare par son intensité, elle dépeint avec une justesse glaçante la peur et la suspicion au cœur du système communiste. Ce lundi, place à « Alouettes, le fil à la patte » (Skřivanci na niti) de Jiří Menzel, satire du stalinisme empreinte d'une douceur mélancolique. Dans ce récit situé dans un camp de travail, des ouvriers condamnés pour leurs opinions deviennent les figures d'une résistance muette mais lumineuse. Le cinéaste, prix Oscar pour Trains étroitement surveillés, y mêle humour, humanité et critique politique avec une grâce singulière. La rétrospective se clôturera demain, à 17h30, avec la projection de « Marketa Lazarová » de František Vláčil, fresque médiévale d'une puissance visuelle exceptionnelle. Entre violence mystique et quête spirituelle, cette œuvre monumentale est souvent considérée comme le plus grand film tchèque de tous les temps. Accueillie avec enthousiasme par les cinéphiles de la région, cette « programmation » met en lumière un pan essentiel de l'histoire du 7^e art européen. Elle rappelle la capacité du cinéma à « transcender » la censure et à dire l'humain dans toute sa complexité. À Béjaïa, le « voyage » proposé par la Cinémathèque résonne comme un dialogue entre passé et présent, entre des œuvres nées dans la contrainte et un public d'aujourd'hui avide de liberté. Car si ces films appartiennent à une autre époque, leur souffle, lui, n'a rien perdu de sa modernité.

S.T.

CINÉMA ALGÉRIEN

Les femmes passent derrière la caméra

Longtemps absentes derrière l'objectif, les femmes algériennes réalisatrices s'imposent désormais comme une force créative majeure du septième art national. De La Noubia des femmes du mont Chenoua d'Assia Djebar à La Dernière reine d'Adila Bendimerad, un parcours jalonné de ruptures, de pionnières et de promesses. Il aura fallu près de vingt ans après l'indépendance pour qu'une femme signe, en Algérie, un film en son nom. Si les visages féminins étaient familiers sur les écrans dès les premières années du cinéma national, rares furent celles qui réussirent à franchir le pas, encore plus rares celles qui purent résister aux pressions sociales qui les poussaient vers la discrétion ou l'oubli. La place des femmes dans le cinéma algérien, d'abord incarnée à l'écran par des comédiennes comme Nouria, Fatiha Soltane, Farida Saboundji ou Nawal Zaater, s'est longtemps limitée à l'interprétation. Le regard, la mise en scène, la narration restaient des terri-

toires masculins. Les grands films de la période post-indépendance (Le Vent des Aurès de Lakhdar Hamina, La Bataille d'Alger de Gillo Pontecorvo ou Zone interdite d'Ahmed Lalle) donnaient aux femmes une place essentielle, mais elles n'y parlaient pas en leur nom. La rupture survient en 1978 avec Assia Djebar. Déjà reconnue comme romancière majeure, elle réalise La Noubia des femmes du mont Chenoua, œuvre fondatrice et poétique qui explore la mémoire collective à travers la parole féminine. Le critique Ahmed Bedjaoui y verra « l'un des films les plus intelligents et les plus prégnants sur l'histoire que le cinéma algérien n'ait jamais produits ». Ce film reste, encore aujourd'hui, une pierre angulaire d'un cinéma qui interroge à la fois le passé colonial et le silence des femmes. Avant elle, Djohra Abouda, future chanteuse du groupe Djurdjura, s'était essayée à la réalisation avec Le choix de la caméra. Mais c'est véritablement avec Assia Djebar que s'ouvre

un champ nouveau, celui d'un cinéma féminin capable de penser la guerre, la mémoire et la condition des femmes autrement. Dans les décennies suivantes, d'autres réalisatrices prendront le relais. Hafsa Zinai Koudil (Le démon au féminin), Djamilia Sahraoui (Barakat !) ou encore Fatma-Zohra Zamoum et Yasmine Chouikh contribueront à redessiner les contours d'un cinéma algérien plus inclusif. Certaines, comme Mounia Meddour, fille du cinéaste Azzedine Meddour, rencontreront un succès international avec Papicha, récompensé à Cannes. La relève est désormais assurée. Adila Bendimerad, codirectrice de La Dernière reine (l'un des plus grands succès récents du cinéma algérien) prépare un nouveau long-métrage, Ghazala, inspiré de la première femme montée sur scène en 1926, au temps du théâtre de Mahieddine Bachtarzi. À ses côtés, des noms comme Sofia Djama (Les Bienheureux), Razika Mokrani ou Hilda Amira Douaouda s'imposent peu

à peu dans une industrie en mutation. Les écoles de cinéma, à commencer par l'ISMAS et les départements audiovisuels des universités, forment chaque année une nouvelle génération de femmes cinéastes et techniciennes. Dans les séries télévisées comme sur grand écran, les femmes s'affirment dans tous les rôles, devant la caméra derrière la caméra. Malgré les « contraintes structurelles » et « financières » qui freinent encore l'essor du septième art national, ce mouvement marque un tournant. En redonnant voix, regard et récit aux femmes, le cinéma algérien semble renouer avec son ambition première : faire de l'image un outil d'émancipation et de transmission. Aujourd'hui, ces réalisatrices ne se contentent plus d'exister dans l'ombre de leurs aînés. Elles construisent, film après film, une autre histoire du cinéma algérien, où la caméra devient aussi un instrument de mémoire et de liberté.

Samy T.

16

Alger

42°

Ouargla

29°

Oran

30°

Constantine

41°

FADJR

DOHR

ASR

MAGHREB

ISHA

05:34

12:54

15:55

18:26

19:45

Création d'un service central de la police judiciaire

Selon un décret présidentiel publié dans la dernière édition du Journal officiel, un service central de la police judiciaire sera établi, sous la supervision de la direction générale de la Sécurité intérieure (DGSi) relevant du ministère de la Défense nationale. Cette nouvelle institution remplace l'ancienne «Direction des enquêtes judiciaires» mentionnée dans le précédent arrêté présidentiel, avec une dénomination officielle : «Service central de la police judiciaire de la Direction générale de la Sécurité intérieure du ministère de la Défense nationale». Selon le décret, ce service aura

pour mission de mener des recherches et des enquêtes sur les délits qui relèvent de sa compétence, de collecter des preuves et de repérer les suspects tant qu'aucune enquête judiciaire n'a été ouverte. Il réalisera également des enquêtes préliminaires et accueillera des plaintes ainsi que des signalements, conformément à la loi en vigueur. Pour accomplir ses tâches, le service central sera soutenu par des services régionaux, un service territorial, ainsi que des brigades mobiles de police judiciaire, ce qui permettra d'améliorer ses capacités d'intervention sur l'ensemble du territoire national.



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D' INFORMATION /Mardi 21 Octobre 2025//N° 1187// PRIX 20DA

En visite hier à Saïda Mouloudji met en avant la nécessité de promouvoir les activités sportives pour les personnes en situation de handicap

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a souligné hier, à Saïda, l'importance de promouvoir les activités sportives pour les personnes en situation de handicap au sein des établissements relevant de son secteur.



Accompagnée du ministre des Sports, Oualid Sadi, elle a insisté, lors d'un point de presse tenu dans le cadre de leur visite de travail dans la wilaya, sur le rôle du sport dans « l'épanouissement des capacités et des talents des personnes en situation de handicap dans différentes

disciplines sportives ». À cette occasion, une convention-cadre a été signée entre les ministères de la Solidarité nationale et des Sports, visant à renforcer les droits de ces personnes et à leur permettre d'accéder à l'ensemble des infrastructures sportives du secteur, afin de valoriser leurs compé-

tences dans ce domaine. Au cours de leur visite, les deux ministres ont également inspecté l'école pour enfants malentendants « Belabed Fathallah », où ils ont assisté à des activités éducatives, récréatives et sportives. Mme Mouloudji a donné instruction au directeur de l'action sociale de la wilaya de faire réaliser un terrain de proximité en gazon synthétique au sein de cet établissement, destiné à l'équipe de football des enfants malentendants. Les ministres ont également inauguré, à l'université « Dr Moulay Tahar » de Saïda, une journée d'étude dans le cadre du mois « Octobre Rose », consacrée à la sensibilisation des femmes à l'importance du dépistage précoce du cancer du sein. Par ailleurs, la délégation ministérielle a procédé à l'inauguration de la piscine municipale « Le Moudjahid défunt Kifia Ali », située dans le quartier Es-Salem 2 de la capitale de la wilaya. Le programme de la visite comprenait également le lancement officiel des Jeux olympiques nationaux pour les personnes en situation de handicap, qui se sont déroulés dans la salle omnisports « Hamada Ahmed », sous le slogan « Le sportif d'aujourd'hui, le champion de demain ». Cet événement, organisé sur trois jours par l'Association sportive nationale des personnes en situation de handicap mental, a réuni plus de 300 athlètes venus de 16 wilayas, qui ont concouru dans plusieurs disciplines telles que le basket-ball, l'athlétisme et les sports aquatiques.

Le JNIM, affilié à Al-Qaïda, renforce son emprise au Mali

Au Mali, le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM), affilié à Al-Qaïda, renforce son emprise idéologique sur les zones qu'il contrôle. Il vient de franchir un nouveau pallier en émettant des règles pour les voyageurs. Il exige notamment que les femmes portent le voile et que les hommes et les femmes soient séparés dans les transports urbains, rapporte l'AFP, s'appuyant sur une vidéo du groupe qu'elle a visionnée hier. Dans cette vidéo en langue bambara, Bina Diarra, l'un des porte-parole du JNIM, déclare désormais interdire aux voyageurs de se mélanger, « que ce soit dans les transports interurbains collectifs ou dans les véhicules personnels », au Mali. « Les hommes et les femmes ne se mélangent pas, et les femmes doivent être couvertes », a-t-il ajouté. Hier, un correspondant de l'AFP a pu constater le respect de cette règle dans plusieurs gares routières de la capitale, Bamako : les hommes s'installent devant, une rangée est laissée libre et les femmes s'installent derrière.

Renforcement de la coopération parlementaire entre l'Algérie et le Nigeria



Le président de la Chambre des représentants du Nigeria, Tajudeen Abbas, a souligné, hier à Alger, les bonnes relations entre son pays et l'Algérie. Dans une intervention à la presse, après sa rencontre avec le président de l'APN, Brahim Boughali, durant sa visite officielle en Algérie, Abbas a mis en lumière les liens qui unissent les deux pays, affirmant l'importance de les développer vers d'autres secteurs bénéfiques pour les deux États. Il a également considéré que sa rencontre avec M. Boughali avait constitué une opportunité d'examiner les domaines de coopération possibles entre les parlements des deux pays, évoquant à ce titre le mémorandum d'entente signé à l'occasion de cette visite, qui devrait « impulser la coopération économique et le développement commun ». Sur le plan parlementaire, il a souhaité que la coopération entre les deux institutions législatives se poursuive, notamment à travers le groupe d'amitié parlementaire. Le président de la Chambre des représentants de la République fédérale du Nigeria était arrivé plus tôt dans la journée à Alger pour une visite officielle, à l'invitation du président de l'APN. Cette visite, qui se poursuivra jusqu'à jeudi prochain, s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération parlementaire entre les deux pays, ainsi que dans celui de l'échange d'expériences et de vues sur des questions d'intérêt commun.

Interpellation à Béjaïa d'un jeune cambrioleur en pleine nuit à la cité Zerrara

Les policiers de la 5^e sûreté urbaine ont mis fin aux agissements d'un jeune homme de 20 ans, originaire de l'Est du pays, pris en flagrant délit de vol dans deux appartements du quartier Zarara, en plein centre-ville, le week-end dernier. L'opération a été déclenchée suite à un appel reçu tard dans la nuit, signalant la présence d'un individu suspect impliqué dans deux cambriolages dans ce même quartier. Les policiers, aussitôt alertés, se sont immédiatement rendus sur les lieux, où le suspect, repéré par les membres de la famille victime, tentait de fuir entre les ruelles du quartier. Il a été appréhendé en possession d'un sac contenant les objets volés. L'enquête a révélé que le suspect avait d'abord

cambriolé un premier appartement, puis avait tenté de s'introduire dans un second situé juste en face. Alors qu'il tentait de forcer la porte, une femme de la famille l'a surpris et a commencé à crier pour l'empêcher d'entrer. Le suspect a tenté de pousser la porte de force, sans toutefois parvenir à pénétrer dans l'appartement. Il a alors pris la fuite, avant d'être arrêté. Un dossier pénal a été établi à son encontre pour vol dans un domicile avec circonstance aggravante de nuit. Il a été présenté devant les juridictions compétentes, puis condamné à trois ans de prison ferme avec mandat de dépôt à l'audience, assorti d'une amende de 100 000 DA, à l'issue d'une comparution immédiate.

Le nouveau directeur de l'Office central de répression de la corruption installé

Lotfi Boudjemaa, le ministre de la Justice, a supervisé hier la cérémonie d'installation de Khadhaïria Karim, qui devient le nouveau directeur général de l'Office central de répression de la corruption (OCRC), succédant ainsi à Mokhtar El Akhdari. indique un communiqué du

ministère publié sur sa page Facebook. La cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs cadres du département. En tant que service central de la police judiciaire, l'Office central de répression de la corruption a pour mission de rechercher, d'entamer et d'établir des constats concer-

nant les infractions en matière de lutte contre la corruption. Placé sous l'autorité du ministre de la Justice, cet établissement a été créé conformément à l'article 24 bis de la loi n° 06-01 du 20 février 2006 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption, modifiée et complétée.